

DOSSIER

## Élections, immigration, manipulations



P. 8 SQUATS, UN HIVER  
À DIJON

P. 26 A STEENVOORDE, L'ACCUEIL  
DE L'ÉTRANGER FAIT SENS

P. 30 COMMENT LA POLITIQUE MET  
L'IMMIGRATION EN IMAGES

Dans les permanences, les centres d'hébergement ou les centres de rétention les militants et militantes de La Cimade se confrontent à une multitude d'histoires dramatiquement absurdes. Cette rubrique est dédiée à ces histoires et les vôtres y sont les bienvenues !

Vous pouvez envoyer vos textes à [causescommunes@lacimade.org](mailto:causescommunes@lacimade.org)

## Le client parfait

Juan Carlos est équatorien. Il vit tout à fait régulièrement en Espagne avec femme et enfants. Il a traversé la frontière dans une camionnette avec ses collègues pour un chantier du côté français. Tout ce qu'il y a de plus légal. Lors du contrôle frontière, Juan Carlos présente son titre de séjour espagnol en cours de validité mais il a oublié son passeport à la maison avant de partir au boulot. Dans un pays normal on dirait à ce Monsieur de faire demi tour parce qu'il doit pouvoir justifier de sa pièce d'identité afin de circuler ne serait ce qu'un jour sur le territoire français.

Mais dans la France de Claude Guéant ce n'est pas comme ça que cela se passe.

Juan Carlos est le client parfait. Il est arrêté, placé en garde à vue pendant 24 heures, conduit sous escorte au centre de rétention de Toulouse et il sera reconduit 48 heures plus tard toujours sous escorte, au poste frontière, exactement au même endroit où il a été interpellé trois jours plus tôt.

Du travail propre et sans risque, qui rapporte une petite bûchette, qui à la même valeur qu'une autre.

Sauf que ce coup ci la machine se grippe. Sans que l'on sache pourquoi la Préfecture libère Juan Carlos à 19h pour une erreur de procédure. Sans aucune explication, on le fout à la porte du centre. Nous sommes le 28 décembre, il fait 4 degrés. Il n'a que ses vêtements légers sur lui. Ni argent, ni téléphone qui fonctionne.

Il ne parle pas un mot de français, ne sait absolument pas où il se trouve et même s'il le savait, ça ne l'arrangerait pas vraiment puisqu'il est dans une zone commerciale de Blagnac.

Il essaie donc de rejoindre l'Espagne. La seule solution qu'il trouve est de se rendre à l'aéroport à pied. 3 heures de marche. Arrivé là bas, on lui dit qu'il ne peut pas acheter de billet parce qu'il n'a pas de passeport justement. Il ne peut pas non plus se faire envoyer de mandat, car la poste ne reconnaît pas son titre de séjour espagnol. Il passe la nuit sur un banc de l'aéroport.

Le lendemain matin, il revient au centre de rétention. 3 heures de marche en plus. Il est épuisé, frigorifié, affamé, il a les pieds en sang parce qu'il a des chaussures de ville pas du tout adaptées à ce genre de galère. Après avoir réglé son problème d'argent avec l'OFII et avoir mangé un sandwich, je le conduis finalement à la gare pour qu'il rentre en train. Il est sonné. Il ne comprend pas ce qui lui est arrivé.

Publié dans *Planète CRA*,  
janvier 2012

## Femme doublement battue

Il se faisait tard. Au milieu des quelques hommes encore là, une petite dame semblait se faire encore plus petite. D'une voix faible, cette Algérienne me dit être inquiète pour ses enfants. Je saisis mal ce qu'elle attend de moi, non à cause de son filet de voix, ni d'une difficulté à s'exprimer dans notre langue, mais sans doute parce que la surabondance des épreuves subies l'empêche de mettre ce trop-plein en ordre. Elle est divorcée du mari qui la battait et qui a été renvoyé en Algérie. Elle a bénéficié d'une disposition de la loi « anti-migrant », qui avait bien failli disparaître lors de sa dernière révision, mais que les associations de défense des droits des femmes et des « Droits de l'Homme », ont réussi à sauver : le droit pour la femme battue de ne pas être expulsée au même titre que le mari qui la battait. Une telle bienveillance ne s'étend pas aux enfants. Elle en a trois, dont deux n'auront pas droit aux allocations familiales, parce qu'entrés en France après l'âge de dix ans, deux qui à 18 ans devront quitter le pays où ils ont leur seule famille, pour une Algérie qui leur est devenue étrangère.

**Charles Schweisguth,**  
bénévol Ile-de-France

## LE TRAIT DE... AUREL

Dessinateur de presse pour des quotidiens ou des hebdomadaires, Aurel est aussi dessinateur-reporter. Il publie notamment depuis 2007, un grand reportage par an co-signé avec le journaliste Pierre Daum. En 2010, il a aussi co-réalisé (avec la scénariste Florence Corre) son premier court métrage d'animation, *Octobre noir*, traitant des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris. Aurel est aussi l'un des rares dessinateurs à réussir à nous questionner subtilement sur nos attitudes les plus bienveillantes vis à vis des étrangers.

### Engrillager à outrance

Engrillager à outrance. Tel semble avoir été le mot d'ordre lors des 5 mois de travaux précédant l'arrivée de la police aux frontières au centre de rétention de Perpignan. Auparavant géré par la gendarmerie, la zone de rétention disposait d'une grande cour. Tu pouvais courir, jouer au foot. Tu n'utilises plus cet espace rayé. Il n'y a que des grillages imbriqués les uns dans les autres. Le visuel est là, c'est certain. Tu es d'abord choqué, puis tu as presque envie de rire tant cette démesure frôle l'absurde. Mais tu sauras bientôt que ces rangées de grilles seront l'unique horizon des prochains jours. Tu ne ris pas. Tu pourras tourner en rond dans ta cage. Tu vois les policiers qui, contraints d'ouvrir en urgence pour assurer les quotas de 2012, ne maîtrisent pas encore le franchissement des grilles. Le badge électronique étant le sésame de toutes ces clôtures, certains passages sont une impasse. Ou, commandés à distance, il faut plusieurs minutes pour s'apercevoir qu'une personne est bloquée devant. La sécurisation a pour limite ton imagination et ta révolte. Mais au pays de C. Guéant, l'enfermement ne se réfléchit pas. Il s'impose, aveuglément. Les grilles te le rappelleront, les 45 jours que dureront ta rétention.

**Maryse Boulard,**  
intervenante au centre de rétention de Perpignan



# Sommaire

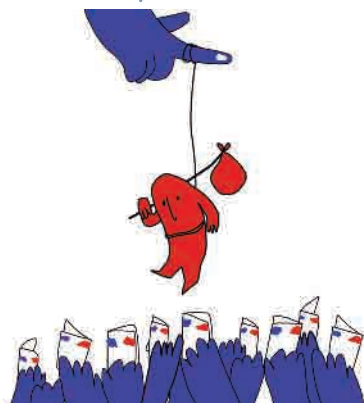
## Regards

- 6 **Actualités**  
Naturalisations, comment le gouvernement a multiplié les chausse-trappes pour devenir Français. Un hiver à Dijon entre les squats des demandeurs d'asile.
- 10 **Point chaud**  
Quand la Cour européenne des droits de l'Homme condamne les pratiques répressives de la France.
- 11 **Initiatives**  
En Tunisie, la société civile se mobilise pour les migrants. Rencontre avec Alaa Talbi, coordinateur du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux
- 13 **Juridique**  
La bataille des doigts brûlés.



## Le dossier

### 14 **Élections, immigration, manipulations**



La campagne électorale, une porte ouverte aux discours xénophobes? N'est-ce pas non plus une fenêtre à saisir pour faire entendre d'autres voix, d'autres discours?

- 20 **Actions**  
De Marseille avec le Bondy Blog, à Grenoble avec La Cimade, quelques initiatives pour prendre la parole pendant la campagne.
- 22 **Portrait**  
Comment passe-t-on de l'engagement associatif à la militance partisane? Portrait croisé de Julien Bayou, militant à Jeudi Noir et à Europe Ecologie et Mylène Stambouli de l'ADDE et du Front de Gauche.
- 23 **En débat**  
Les associations ont-elles un rôle à jouer lors de la présidentielle? Débat entre des représentants d'Osez le féminisme, du Secours catholique et du CCFD.

## Trajectoires

- 26 **Parcours**  
Reportage dans la jungle de Steenvorde où l'accueil de l'étranger fait sens



- 27 **La chronique**  
La polique à l'abattoir de Hervé Hamon
- 29 **Carnets de justice**  
Cacophonie judiciaire à la Cour d'appel de Paris

 **lacimade.org**

Vous pouvez actuellement sur le site de la Cimade



➤ **Découvrir et soutenir l'appel** pour une politique d'hospitalité

➤ **Suivre l'actualité de votre ville** (débat, rencontres, projections etc.) en parcourant les pages régionales.



➤ **Commander Migrations. État des lieux 2012**, un outil indispensable pour saisir les conséquences des politiques migratoires menées en notre nom.

## Expressions

### 30 Rencontre

Comment la politique met l'immigration en images. Rencontre avec Zvonimir Novak, spécialiste des papiers éphémères du politique.



### 31 À lire, à voir

Bande dessinée, livre jeunesse, romans et films pour faire entendre d'autres échos des migrations.

### 34 Sur le web

À Besançon, pour écrire l'histoire des migrations d'hier à aujourd'hui.



## Édito

Dans un éclairant ouvrage récent *Repenser la pauvreté*<sup>1</sup>, les économistes Esther Duflo et Abhijit Banerjee s'interrogent : « Ne faudrait-il pas inverser la hiérarchie entre la politique et les politiques, pour se demander si les bonnes politiques ne peuvent pas être un premier pas vers la bonne politique ? ». Ce retournement de perspective est au cœur de l'interrogation toujours renouvelée sur les liens et les articulations entre société civile, mouvements sociaux, et acteurs institutionnels étatiques. Une vision, généralement partagée, fait des acteurs de la société civile des artisans de la solidarité, réparateurs des maux de la société et porte-parole de valeurs morales, philosophiques ou religieuses. Mais rarement leur capacité transformatrice de la société, par l'invention de nouveaux modes de démocratie et la mise en lumière de nouvelles aspirations collectives est reconnue comme indispensable dans la politique.

D'un autre côté, les acteurs institutionnels gouvernementaux, détenteurs de la légitimité du vote, sont souvent contraints, au nom de « l'intérêt commun » à restreindre leur champ d'action à des mesures générales et indistinctes portées par des choix idéologiques ou des stratégies partisans. Appréhendant mal les dynamiques à l'œuvre dans la société, les tensions entre attentes individuelles et collectives, ils y répondent imparfaitement et perdent ainsi la confiance des personnes les ayant désignées. Cet ouvrage précise également que le Politique est une réalité partagée par chaque acteur des « affaires de la Cité ». Société civile et gouvernements participent d'une dynamique commune, qu'elles qu'en soient les oppositions ou convergences. En appelant à reprendre la perspective du développement « par en bas », les auteurs ne délégitiment pas les constructions idéologiques, qui interrogent les systèmes économiques et sociaux, mais appellent à leur confrontation avec les expérimentations qui placent l'humain au cœur des choix.

Le moment électoral actuel est représentatif de ces tensions. Affirmation des candidats et des partis, simplification autour de valeurs et de slogans, la parole de la société civile est minorisée au profit des postures et des idéologies. Le dialogue reste quasiment impossible entre les propositions concrètes et le choix du cadre de mise en œuvre.

Le choix est alors complexe pour nos associations et leurs militants. Nier ce moment pour se projeter vers un horizon lointain, c'est renoncer à interroger la société ici et maintenant. S'y réduire, c'est oublier la mission permanente d'expérimentation, de construction et de conscientisation, indépendante des choix des partis.

Continuer à élaborer et expérimenter les bonnes politiques afin qu'elles interrogent la politique peut nous donner une boussole pour l'avenir. Elle peut également, si nous savons fortement affirmer notre parole, ouvrir dès aujourd'hui des espaces pour l'émergence d'une politique d'hospitalité.

Jérôme Martinez | SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CIMADE

1 | « Repenser la pauvreté » | Editions du Seuil | 2011

« Causes communes »  
le journal trimestriel de

**La Cimade**  
L'humanité passe par l'autre

La Cimade est une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Avec ses partenaires à l'international et dans le cadre de ses actions en France et en Europe, elle agit pour le respect des droits et de la dignité des personnes.

PRÉSIDENT : Patrick Peugeot  
64, rue Clisson 75013 Paris  
tél. : 01 44 18 60 50  
www.lacimade.org

ABONNEMENTS  
4 numéros - 1 an : 15€  
(étranger : 20€)

Pour les changements d'adresse, prière de retourner la dernière étiquette.

La reproduction des articles doit faire l'objet d'une autorisation. Les photos sont de droit réservé.

ISSN 1262 - 1218

COMMISSION PARITAIRE : 0513 6 90850

DÉPÔT LÉGAL : 2<sup>nd</sup> trimestre 2012

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jérôme Martinez

RÉDACTRICE EN CHEF : Agathe Marin

COMITÉ DE RÉDACTION : Françoise Ballanger, Maya Blanc, Christian Brassac, Pierre-Yves Bulteau, Dominique Chivot, Michel Delberghe, M.G., Ivan Rubinstein, Juliette Sénécat, Anette Smedley, Laurent Tessier, Didier Weill.

ICONOGRAPHIE : Simone Donati, Sylvain Georges, Théo Mongourdin, Vandy Rattana, Rocco Rorandelli, Vali. L'iconographie du dossier a été réalisée à partir de l'ouvrage de Zvonimir Novak, *Tricolores. Une histoire visuelle de la droite et de l'extrême droite*.

ONT ÉGALEMENT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Carine Fouteau, Alain le Goanvic, Gérard Sadik et Luis Retamal.

PHOTO DE COUVERTURE : illustration de Théo Mongourdin.

CONTACT : causescommunes@lacimade.org

CONCEPTION GRAPHIQUE :

© ANATOME, Magdalena Holtz

MAQUETTE : atelier des grands pêcheurs

IMPRESSION : Imprimerie Moderne de Bayeux

NATURALISATIONS

# Un parcours d'obstacles renforcé

Le gouvernement a multiplié les chausse-trapes pour devenir Français

Il n'y a pas lieu de s'en réjouir. En 2011, les naturalisations ont chuté de 30%. Alors que 94 500 demandes avaient été accordées par décret l'année précédente, Claude Guéant s'est empressé d'annoncer, le 12 janvier, que ce chiffre était tombé à 66 000. Pour le ministre de l'Intérieur, cet « acte solennel » doit consacrer « l'aboutissement du parcours d'intégration et l'assimilation à notre société ». La procédure s'apparente de plus en plus à un

## Les préfets ont pris le pouvoir

parcours renforcé d'obstacles, parsemé de chausse-trapes. « Depuis 2009, on assiste à un durcissement continu de la réglementation et de l'examen des demandes », relève Marc Bonnefis, de la sous-direction



© Vaiti - avril 2011

de l'accès à la nationalité française, par ailleurs secrétaire du syndicat CGT de l'ex-ministère de l'Immigration. Depuis que le

dépôt et l'examen préalable des dossiers ont été confiés aux préfets qui disposent désormais d'un droit de veto, « une rupture

Depuis le décret du 11 octobre, les demandeurs devront « justifier d'une connaissance de la langue française (et) du langage nécessaire à la gestion de la vie quotidienne ».

Comme chaque trimestre, *Causes Communes* se propose de décrypter un mot de l'actualité sur l'immigration

## Charter

Avant, ce mot faisait rêver. Les charters, c'était les vacances pour tous. Les plages, voire les îles, en classe populaire. Des vols bon marché, aux horaires fluctuants, au confort primaire. Et puis, en 1986, Charles Pasqua les associe aux procédures d'expulsion. Le 18 septembre, le charter des « 101 Maliens » décolle. Le premier. En un an, 6 500 étrangers sont expulsés à bord des « charters de la honte ». Entre virées au soleil et drames humains, l'ambiguïté plane, cynique. La formulation « un charter pour » devient choc, exprimant une exclusion expéditive. Fin 2009, l'expression « charters de la honte »

réapparaît pour désigner les expulsions d'Afghans en situation irrégulière. En août 2010, les Roms « volontaires » sont reconduits en Roumanie à bord d'« avions affrétés »... L'ex-ministre de l'Immigration Éric Besson refuse de parler de « charters » ni même de « vols spéciaux » (appellation vague donc politiquement correcte). Des associations comme le Gisti dénoncent des « charters déguisés ». Bien entendu, on ne peut déguiser des avions. Mais on ne peut déguiser une politique d'expulsion qu'à lui seul le mot « charters » résume aujourd'hui.

Maya Blanc

d'égalité de traitement s'est instaurée, assure-t-il, avec d'importantes disparités selon les départements». Le constat est amplifié par les aléas d'interprétation d'une réglementation en évolution constante. « J'ai le sentiment que les demandes se jouent à la roulette, sur la base de décisions qui ne sont pas comprises. Les préfets ont pris le pouvoir. Le résultat ? Ce sont des ajournements nombreux pour des durées de plus en plus longues », confirme Laurence Roques, présidente de la commission des étrangers du Syndicat des avocats de France. Centralisées au tribunal administratif de Nantes, les procédures de recours s'accumulent, le dépôt des dossiers devient plus difficile et les délais s'étirent.

Obstacle majeur en cette période de crise : les préfets s'appuient sur une instruction ministérielle de 2009, qui impose aux demandeurs de justifier de l'autonomie matérielle et de conditions de ressources pérennes. Cette disposition exclut toutes les formes de contrat de travail précaires de longue durée. « Deux tiers, voire trois quarts des décisions défavorables sont prononcées sur ce seul critère des ressources », souligne Marc Bonnefis, qui pointe en particulier la situation des femmes exclues du monde du travail ou confinées dans les « petits boulots ». Pour le gouvernement, les « futurs » Français se doivent d'afficher une moralité et un comportement exemplaires. Le critère d'appréciation est suffisamment vague et extensible qui peut exclure les anciens sans papiers un jour contrôlés en situation irrégulière, voire les personnes soupçonnées de prosélytisme religieux.

### niveau du collège

Avec la loi du 16 juillet 2011 sur l'immigration, le gouvernement a imposé un nouveau et double tour de vis. Selon le décret du 11 octobre, les demandeurs devront « justifier d'une connaissance de la langue française (et) du langage nécessaire à la gestion de la vie quotidienne. » À charge pour eux de fournir les diplômes équivalant à la 3<sup>e</sup> des collèges. Ce critère viserait en particulier les résidents de longue date, pas ou faiblement scolarisés. La polémique a rebondi depuis la publication, le 31 janvier, d'un nouveau décret qui définit les épreuves de « connaissance de l'histoire, de la culture et de la société française correspondant au niveau d'un élève » de 6<sup>e</sup>. Les questionnaires s'intéressent tout autant à l'hymne national, au Moyen-âge, à la Révolution qu'à Brigitte Bardot, Édith Piaf ou à Michel Platini. En même temps que l'entrée en application de ces tests de culture générale, au 1<sup>er</sup> juillet 2012, le gouvernement envisage de parachever ce parcours « d'intégration » par une « charte des droits et devoirs du citoyen français » en cours d'élaboration. Dans les guichets des préfectures comme aux greffes de certains tribunaux, la réalité reste brutale. Responsable de La Cimade à Montpellier, Jean-Paul Nuñez n'hésite pas à dénoncer des « comportements vexatoires, des mesures de discrimination, l'accumulation des tracasseries administratives, voire les mauvais traitements » que doivent affronter, sans broncher, les postulants à la nationalité française. Faut-il dès lors s'étonner, comme Marc Bonnefis, que « le taux d'acceptation des demandes passe sous la barre des 50 % alors qu'il était au-dessus des 70 % en moyenne ces trente dernières années ? »

# 116 496

naturalisations avaient été accordées en 2010, dont 94 573 par décret et 21 923 par mariage. Elles concernaient 60 040 femmes et 56 456 hommes. Les requérants étaient originaires du Maghreb (Maroc 20,4%, Algérie 19% et Tunisie 6,6%), de Turquie (4,1%), de Russie (3,7%) puis du Portugal et du Sénégal. (rapport au Parlement sur les orientations de la politique d'immigration et de l'intégration, décembre 2011).

« Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, l'objectif n'est plus de favoriser les naturalisations, mais de les freiner et de les sélectionner par l'origine », relève Patrick Weil, historien spécialiste de l'immigration. Jusqu'en 2010 il est vrai, les « nouveaux » Français, naturalisés par décret ou par mariage, étaient en majorité des femmes et, pour l'essentiel, originaires d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. —

**Michel Delberghe**

Permanence de La Cimade, Paris.



© Vandy Rettana

SQUATS

# Un hiver à Dijon

Les associations ont fait front commun dans la mobilisation

Deux banderoles ont été déployées. L'une sur la façade : « *Un toit pour tous* ». L'autre sur la grille d'entrée : « *Pourquoi le gouvernement nous méprise ?* ». Cette vieille bâtisse aux murs épais jouxte l'établissement plus moderne de l'école nationale des Greffes,

## 600 demandeurs d'asile sans logement ont été recensés

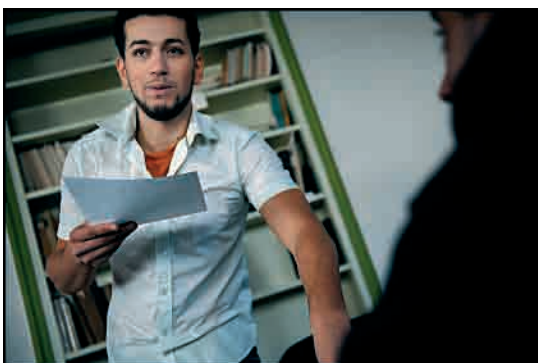
boulevard de la Marne. Avec ses trois étages et ses dizaines de chambres, elle servait d'internat. Aujourd'hui désaffectée, elle constitue un vaste refuge en bon état. Électricité, chauffage : un minimum vital qui ne pouvait qu'attirer l'attention de sans abris, au beau milieu de cet hiver

rigoureux. Des demandeurs d'asile à qui aucune proposition de logement n'a été faite. Quelque six cents demandeurs d'asile sans logement ont été recensés, dans cette ville cet hiver, par les associations. « *Ce qui ne veut pas dire que tous sont à la rue*, explique Françoise Duguet, responsable régionale pour La Cimade. *Certains viennent s'inscrire et repartent, car la préfecture de Dijon a la réputation d'une plus grande souplesse* ». Amira a trois ans. Emmitouflée dans son anorak violet, elle interroge sans cesse de ses grands yeux noirs ses parents pour se rassurer. Djamel et Maria sourient timidement en ouvrant prudemment la porte de leur chambre. Par terre, deux matelas, quelques peluches et un réchaud électrique. Ils sont arrivés à Dijon il y a quelques jours. Des Éthiopiens à qui le voisin vient prêter main-forte pour leur traduire en langue amharique les questions des visiteurs. Et tout, dans leurs



réponses, se résume à ce sentiment : oui, ils sont très heureux d'avoir pu trouver cet abri. Ils sont ainsi une soixantaine à avoir occupé les lieux en janvier dernier. Beaucoup d'hommes, jeunes, originaires pour la

### APPRENDRE LE FRANÇAIS POUR LES DÉMARCHES



© Valfi

Mohammed, 22 ans, Algérien : c'est lui qui donne maintenant des cours de français.

d'être motivé dans ce rôle de moniteur. Ses parents ont connu la galère, quand ils ont débarqué un beau jour à Marseille sans bien comprendre. À côté, Malika l'Algérienne et Ibrahim l'Érythréen semblent déjà plus intégrés à la leçon de français. « *Nous avons plusieurs niveaux de cours* », explique Dominique, qui gère le planning hebdomadaire. Dans

« *Non, moi je suis Algérien ; et là, tu vois, tu écris ton pays* ». Mohammed prend son job très au sérieux. Du doigt, il indique la feuille à remplir à Ashlam, un Sri-lankais de vingt-neuf ans. Cet étudiant en sports (Staps) algérien de vingt-deux ans a des raisons personnelles

ces locaux de l'église réformée, deux plages horaires, le mardi et le vendredi, sont prévues pour des groupes d'une dizaine d'élèves suivis par une douzaine de professeurs bénévoles. « *Ça suffit tout juste à remplir les demandes* ». Beaucoup viennent d'Afrique de l'Est, mais aussi d'Europe de l'Est ou encore du Congo. « *Il doit y avoir des filières régulières*, explique Françoise, *on a vu beaucoup d'Arméniens à une certaine époque ; maintenant ce sont les Congolais* ». Des demandeurs d'asile pour la plupart. Les autres, en France depuis quelques années, cherchent à améliorer leur niveau. Zarema, elle, se débrouille bien. Cette femme du Daghestan de trente-sept ans, mère de trois enfants, montre déjà une bonne maîtrise du français. Mais déboutée d'une demande d'asile en Suisse, elle est sous la menace prochaine d'une expulsion. « *Ça l'avait beaucoup aidé pour ses démarches* », explique Françoise. Le mois prochain, ça risque de ne plus lui servir. — **Dominique Chivot**



© Vati

plupart de la corne de l'Afrique. Un répit, au terme d'errances souvent pathétiques. Jusqu'à ce que le tribunal d'instance ordonne l'expulsion. La décision a suscité une mobilisation exceptionnelle d'un grand nombre d'associations dijonnaises. Un recours auprès du juge a permis d'obtenir un délai jusqu'au 15 mars. Et ce vendredi soir de février, ils se retrouvent à une trentaine dans une salle de réunion de l'église réformée pour assurer le suivi de ce soutien. Bel arc-en-ciel de solidarité : LDH, Mrap, Licra, Acat, RESF, CCFD, Secours catholique, Ligue de l'Enseignement, Cimade, etc. Côté intendance, on s'accorde sur le transfert de matelas, d'un frigo et d'une gazinière et sur le meilleur moyen de recourir à la banque alimentaire. Mais on se préoccupe également des questions de sécurité : dès qu'un réfugié utilise un réchaud, la fumée dégagée déclenche les alarmes d'incendie. « Si ça continue comme ça, on ouvre un boulevard à la préfecture pour

*l'expulsion* », alerte un des participants.

### chambre froide

Si, dans cet ancien internat, le confort ressenti par les réfugiés est bien réel, il n'en est pas de même dans les autres squats de la ville. Aux portes de Dijon, rue du Docteur Bertillon par exemple. Ici, l'entrée de l'entrepôt désaffecté de la boucherie Ponnelle laisse s'engouffrer le vent glacial. À l'intérieur, les grandes salles vides semblent figées dans la glace. Abdi, le Somalien, ouvre la porte de ce qui servait de chambre froide. À l'intérieur une banquette, quelques fripes suspendues. Abdi trouve que, malgré tout, c'est le « paradis » ici. Il est vrai qu'il n'arrête pas de mimer, un fusil imaginaire au bras, l'enfer de son pays qu'il a fui. En banlieue, ce n'est guère mieux. À Chenôve, rue Paul-Langevin, trois familles roumaines se sont installées dans une grande maison

inoccupée depuis six ans. Dans une des pièces calfeutrées, un bout de table, un frigo, une télé. Et sur un grand matelas, deux jeunes enfants sont allongés. Tous les autres ont pu être inscrits à l'école, et donc manger à la cantine, sauf eux : Rebecca n'a que quatre ans et Daniel, dix ans, est handicapé. Rémi, le père, raconte le voyage de deux jours en car, les crises d'épilepsie. Il brandit le sachet de médicaments qu'il doit prendre pour son diabète. Gyongyi, la mère, revient du centre-ville : elle exhibe quelques pièces dans sa main : l'équivalent d'un euro, la manche d'une journée. Ils ont déjà été expulsés, avant de revenir une nouvelle fois en France : « Trop de misère, pas de travail en Roumanie ». Ils n'ont pas de papiers : la préfecture leur a demandé une adresse fixe. Le propriétaire, lui, a fait venir l'huissier, la semaine dernière. L'expulsion approche. C'est un hiver, à Dijon. —

**Dominique Chivot**

*Un abri ? Des pièces nues et glaciales dans cette ancienne boucherie de la rue du Docteur-Bertillon*



© Vati

# La France condamnée par deux fois par la Cour européenne des droits de l'Homme

La condamnation vise les enfants enfermés dans les centres de rétention et la procédure d'asile prioritaire.



© CEDH

Juges de la CEDH

**E**n durcissant la législation française à l'égard des migrants, le gouvernement français a tenté de s'affranchir des obligations des conventions européennes et internationales, notamment en matière de respect des droits fondamentaux (droit d'asile, droit au respect de la vie privée et familiale, etc.). Aujourd'hui, grâce à l'action minutieuse et acharnée d'avocats ou d'associations, qui la saisissent depuis plusieurs années, la CEDH a rappelé à la France que sa politique migratoire ne pouvait justifier aucune atteinte aux droits des personnes.

## L'enfermement des enfants remis en cause

Ainsi, la France a d'abord été condamnée pour avoir enfermé en centre de rétention une famille kazakhe déboutée du droit d'asile (arrêt Popov du 19 janvier 2012). En 2007, deux enfants de 2 ans et de 6 mois étaient enfermés avec leurs parents dans le centre de rétention de Rouen-Oissel pendant deux semaines. Deux ans plus tard, ils ont été reconnus réfugiés. La CEDH a condamné cette priva-

tion de liberté contraire notamment à l'article 3 (interdiction de traitements inhumains et dégradants) et à l'article 8 (l'intérêt de l'enfant doit primer sur toute autre considération). La CEDH a surtout dénoncé le vide juridique dans lequel se trouvaient les enfants, qui ne sont enfermés qu'au titre d'« accompagnants » des parents, comme l'a considéré le Conseil d'État. Malgré la publication de cet arrêt, les familles continuent d'être placées en rétention administrative, mais les juges administratifs ou judiciaires annulent ou refusent de prolonger cette privation de liberté, quand les intéressés sont toujours présents au moment de l'audience. Certaines familles sont expulsées avant l'audience, notamment en cas de réadmission

vers un autre État européen, le recours n'étant alors pas suspensif.

## La procédure d'asile prioritaire condamnée

Une autre décision de la CEDH a remis en cause la procédure d'asile dite prioritaire (arrêt IM contre France du 2 février 2012). La procédure prioritaire est une procédure d'exception utilisée à plein régime pour les demandeurs d'asile provenant de « pays sûrs » ou dont la demande est considérée comme frauduleuse ou abusive (notamment celles déposées en rétention). Aujourd'hui cependant, 26% des demandeurs d'asile font l'objet de cette procédure, qui ne prévoit pas de recours suspensif à la Cour nationale du droit d'asile en cas de refus de la demande par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).

Après de nombreuses années de batailles juridiques menées par les associations pour dénoncer cette absence de recours, la CEDH a considéré la procédure prioritaire en rétention administrative comme contraire à l'article 13 de la Convention européenne des droits de l'Homme, qui prévoit le droit à un recours effectif.

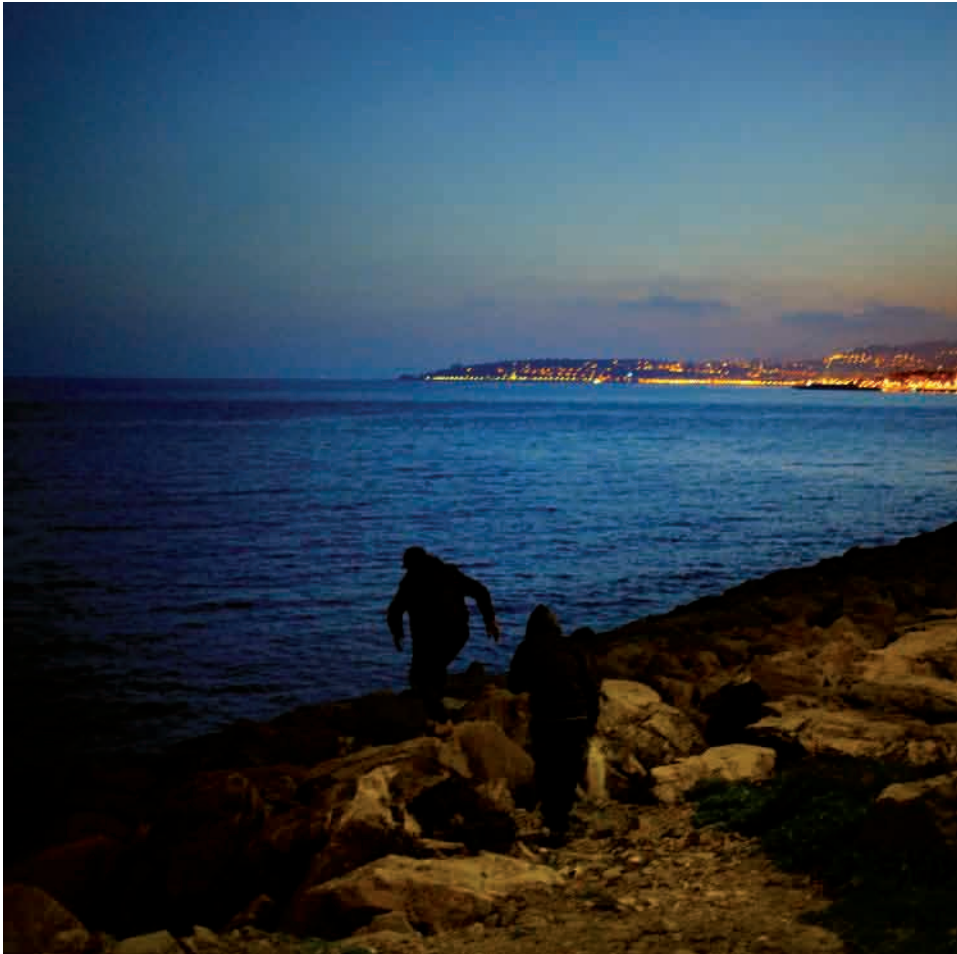
Ces deux décisions européennes viennent fragiliser un peu plus les pratiques administratives françaises en matière de politique migratoire, peu soucieuses du respect des droits des personnes. —

Agathe Marin

En durcissant la législation française à l'égard des migrants, le gouvernement français a tenté de s'affranchir des obligations des conventions européennes

3 QUESTIONS À ALAA TALBI, COORDINATEUR DE PROJETS AU « FORUM TUNISIEN POUR LES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX ».

# « L'État tunisien doit prendre ses responsabilités »



© Simone Donati/Terraproject/Picturertank

*Entrée refusée : migrants tunisiens à Vintimille, avril 2011.*

## Quand a été créé le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux ?

Officiellement, le 31 mars 2011. Mais en fait, il a été créé par de nombreux comités, comme le comité de soutien aux populations du bassin minier, le comité de soutien aux femmes travaillant dans les usines de textile, etc., qui existaient déjà auparavant. C'est après le 14 janvier\* que tous ces comités se sont regroupés pour construire ce collectif. Aujourd'hui nous travaillons donc aussi bien pour les droits des femmes ouvrières que pour les droits des migrants.

## Vous êtes notamment mobilisés pour les Tunisiens disparus après avoir pris la mer au printemps dernier...

En effet, c'est une question prioritaire aujourd'hui. Près de 40 000 Tunisiens ont quitté le pays après le 14 janvier 2011\* et on estime que plus de 1 000 d'entre eux ont disparu. Certains ont disparu en mer. Mais nous savons aussi que des centaines ont disparu une fois arrivés en Italie. Des familles nous ont contactés, elles ont reconnu un visage dans un reportage télévisé, ou bien elles ont reçu des témoignages d'autres Tunisiens arrivés en Italie sur

les mêmes bateaux que leurs proches. Puis, plus rien. Et aujourd'hui ce sont des milliers de familles qui attendent. Nous avons donc constitué une base de données avec les dates de disparition, les âges, des photos, des photocopies de papiers, etc. Nous avons rassemblé des informations sur près de 250 Tunisiens qui ont disparu une fois arrivés en Italie. La plupart d'entre eux ont entre 20 et 40 ans et sont lycéens ou étudiants ! Puis, à partir de ces données, nous avons interpellé les autorités tunisiennes, le ministère des Affaires étrangères, le secrétariat d'État aux migrations. Car il faut que l'État prenne ses responsabilités et défende ces migrants, qui sont d'abord des citoyens tunisiens. Il y a eu quelques avancements même si, vu la situation des familles, il faudrait aller beaucoup plus vite. Ainsi une commission indépendante va normalement être créée pour réaliser des analyses ADN, récupérer les empreintes et pouvoir s'adresser aux autorités italiennes, leur demander de faire des recherches dans les centres d'identification, etc. Nous ne savons pas où peuvent être ces disparus, nous n'avons aucune information fiable. Souvent, ils ne dévoilent pas leur identité quand ils sont interpellés, ce qui complique les recherches que nous avons pu entreprendre avec l'association italienne ARCI ou avec l'Anafé en France. Il faut que l'État tunisien se mobilise.

## Quelles autres actions menez-vous pour les droits des migrants ?

Nous portons beaucoup d'autres revendications auprès des autorités tunisiennes. Nous sommes ainsi en train de préparer une base législative, qui ne soit pas fondée sur une approche sécuritaire, pour

\* Date de la révolution tunisienne.

... réviser toutes les lois tunisiennes relatives à la migration et notamment la loi du 3 février 2004. Cette loi avait été promulguée pour démontrer à l'Union européenne que la Tunisie jouait bien son rôle de « chien de garde ». Or ce texte entraîne de graves violations des droits. Il crée ainsi le délit d'émigration illégale. Les Tunisiens qui sont expulsés d'Europe sont passibles de un à deux ans de prison. Les personnes ayant organisé le voyage, les propriétaires des bateaux par exemple, peuvent, eux, être condamnés jusqu'à 10 ans d'emprisonnement. Il faut en terminer avec cette loi, qui viole les droits des citoyens tunisiens et des migrants présents en Tunisie. Nous revendiquons également la création d'un statut de réfugié qui n'existe pas actuellement en Tunisie. Par exemple, les personnes qui ont fui la Libye pour trouver refuge en Tunisie ne peuvent pas être protégées. Sur le plan réglementaire, la situation est caractérisée par l'absence de procédure nationale d'éligibilité au statut de réfugié. Il y a peu, nous avons adressé une lettre à l'Assemblée constituante pour qu'elle inscrive dans la nouvelle Constitution le statut de réfugié tel qu'il est défini par la Convention de Genève. Enfin, nous demandons aux autorités de ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. C'est aussi en respectant les droits des migrants en Tunisie, en ratifiant les conventions internationales qui les protègent que les autorités tunisiennes pourront ensuite défendre les droits des Tunisiens migrants, ceux-ci sont près d'un million dispersés dans le monde !

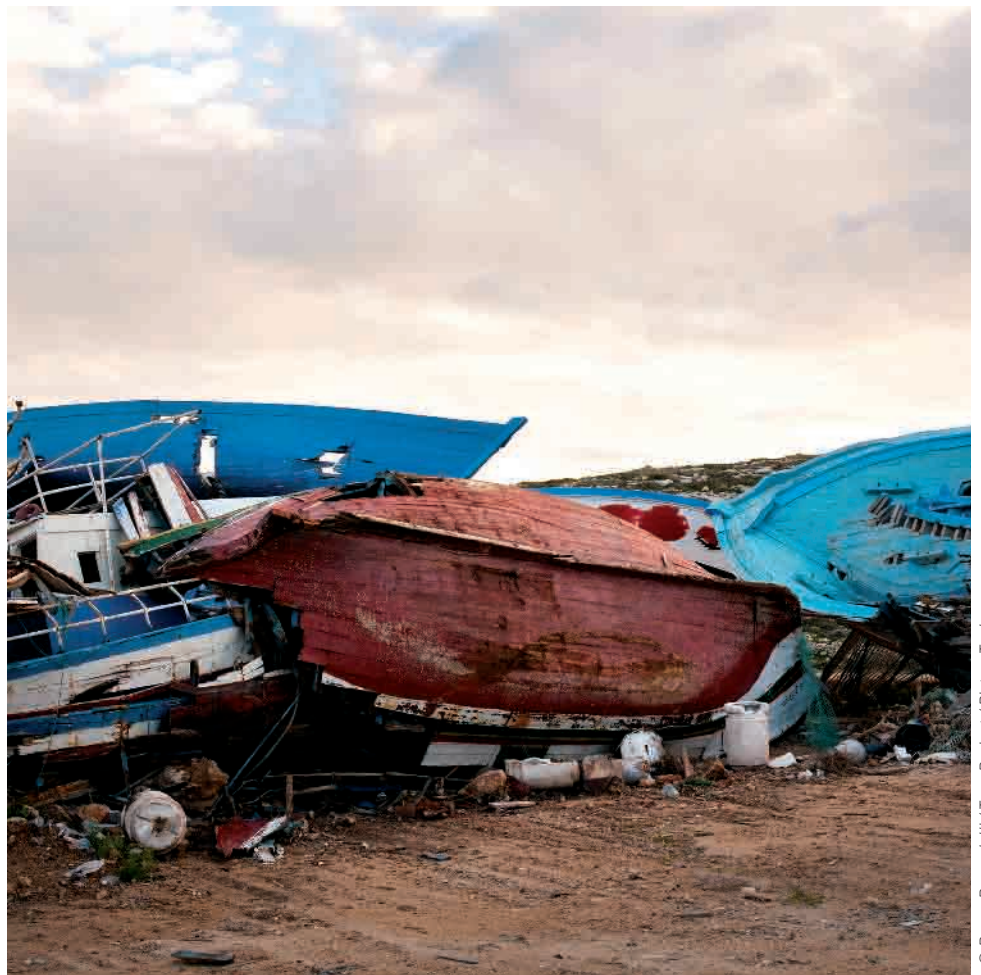
**Est-il prioritaire aujourd'hui de défendre les droits des migrants en Tunisie ?**

D'abord la question des réfugiés est cruciale. Nous avons accueilli près de 300 000 personnes suite à la guerre en Libye. Mais en fait,

il ne faut pas se poser cette question. Il n'y a pas de priorité dans la protection des droits humains. La Tunisie actuellement est un grand chantier et il faut mettre à jour toutes les lois. ■

**Propos recueillis par Agathe Marin**

*Cimetière de bateaux de migrants à Lampedusa.*



© Rocco Rorandelli / TerraProject / PictureTank

**BOAT PEOPLE**

## Une flottille pour enrayer l'hécatombe

**A**u printemps 2012, une flottille appareillera d'Italie pour se rendre en Tunisie en parcourant le chemin inverse que font les migrants. Pour le collectif d'associations européennes et africaines à l'origine de la mobilisation, il s'agit d'alerter l'opinion publique sur les milliers de migrants morts en mer mais aussi de « contrôler les contrôleurs » que sont les patrouilles Frontex, les navires de l'OTAN ou la gendarmerie tunisienne. On sait que

des naufrages ont lieu sans que ceux-ci n'interviennent malgré leur devoir d'assistance maritime. À partir de témoignages recueillis, ou d'images satellites analysées, une action en justice sera donc menée contre les États, qui n'ont pas porté secours aux migrants en détresse. ■

**EN SAVOIR PLUS**  
 <http://www.boats4people.org>

## DROIT D'ASILE

LA BATAILLE JURIDIQUE  
DES DOIGTS BRÛLÉSLA COUR NATIONALE DU DROIT  
D'ASILE SANCTIONNE UN REJET  
D'EXAMEN DE L'OFpra

J eudi 16 février, la salle d'audience n°1 de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) bruit des robes d'avocats ou des manteaux de militants associatifs venus nombreux assister à cette audience, que la présidente de la Cour tente de faire passer pour banale. Un avocat passe la tête par la porte, étonné de l'affluence, et interroge du regard une femme adossée au mur d'entrée. « *C'est les empreintes inexploitable, tu sais* », lui répond elle. L'avocat entre alors, curieux. Aujourd'hui, toutes les personnes qui demandent l'asile, après avoir franchi irrégulièrement les frontières de l'Union européenne ou bien qui s'y trouvent en situation irrégulière, voient leurs empreintes saisies. Or depuis 2009, de plus en plus de demandeurs d'asile ont des empreintes digitales illisibles par les bornes de saisie Eurodac. En 2010, 13,58% des empreintes saisies en France étaient dites inexploitable<sup>1</sup>. Certains se brûlent les doigts pour éviter d'être renvoyés vers la Grèce

ou la Pologne par où ils sont arrivés en Europe. D'autres ont les empreintes abîmées involontairement. Mais tous ont le droit de déposer une demande de protection.

Pourtant, les considérant comme des fraudeurs, et non comme de possibles réfugiés, les préfets les placent systématiquement en procédure prioritaire, une procédure dérogatoire beaucoup moins protectrice. En allant plus loin, l'Ofpra avait décidé, dans une note du 3 novembre 2011, de leur refuser l'asile, sans même prendre le temps d'examiner leur demande. Suite à la mobilisation de la Coordination française pour le droit d'asile, le Conseil d'État a condamné cette pratique le 11 janvier 2012 en précisant que « *l'intérêt public qui s'attache à la lutte contre la fraude n'est pas susceptible de justifier une atteinte aussi grave aux intérêts des demandeurs d'asile concernés* »<sup>2</sup>. Pourtant, entre temps, près de 500 demandeurs d'asile s'étaient vu refuser l'asile. Étant en procédure prioritaire, ils pouvaient toujours faire un recours auprès de la CNDA mais en risquant à tout moment d'être expulsés. La jeune femme érythréenne qui se

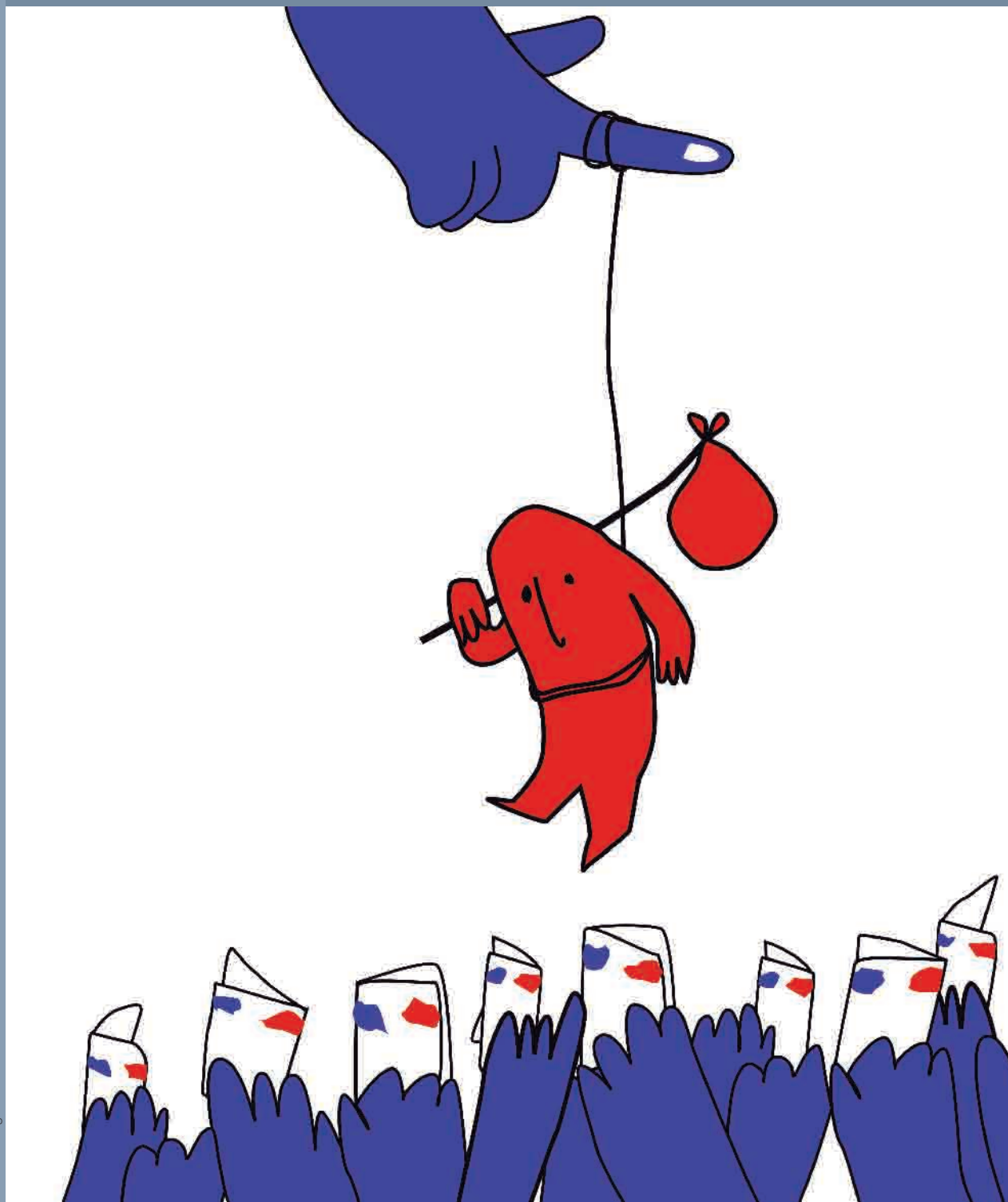
tenait ce matin du 16 février face à la Cour avait, elle aussi, vu sa demande refusée, sans avoir été entendue lors d'un entretien. Assise près d'une interprète qui n'a pu lui traduire que les conclusions du rapporteur, elle assista, impassible, aux développements juridiques du rapporteur puis de son avocate et du représentant de l'Ofpra, qui argumentèrent chacun longuement sur le rôle que doit jouer la Cour nationale du droit d'asile. Doit-elle se contenter de rejurer le fond de l'affaire sans considérer les pratiques illégales dont peut faire preuve l'Ofpra ? Ou bien peut-elle contrôler la légalité des procédures mises en œuvre par l'Ofpra ? L'intervention volontaire de La Cimade, du Comede et de la Ligue des droits de l'Homme, qui demandaient à ce que la Cour innove en ce sens, fut refusée à priori par la présidente. Et c'est le représentant de l'Ofpra qui surprit l'auditoire en reconnaissant que l'Office avait agi illégalement, et que dans certaines situations les plus flagrantes, la CNDA était compétente pour juger la légalité des conditions d'examen de la demande d'asile par l'Ofpra. C'est finalement dans ce sens qu'a tranché la Cour le 21 février, en annulant la décision de refus prise par l'Ofpra et lui en enjoignant de réexaminer la situation de la jeune Érythréenne. « *Comme Monsieur Jourdain, la Cour fait donc du contrôle de légalité sans le savoir* », a commenté Gérard Sadik, responsable de la commission asile à La Cimade. On peut maintenant espérer que les centaines d'autres demandeurs d'asile, qui ont vu leur demande refusée sous prétexte de l'illisibilité de leurs empreintes, puissent eux aussi voir leur situation réexaminée par l'Ofpra. « *Mais il faudra qu'ils saisissent la Cour d'un recours puisque l'Office ne veut pas admettre son fiasco en abrogeant les décisions* », précise Gérard Sadik, amer. ■

**Agathe Marin**



<sup>1</sup> Rapport 2010 sur l'unité centrale Eurodac

<sup>2</sup> CE, référés, 11 janvier 2012, N°354907

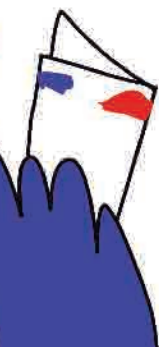


© Théc Mongourdin

# Élections, immigration, manipulations

On pouvait être à la fois étranger et patriote durant la Révolution française. Comme le rappelle ici l'historienne Sophie Wahnich, ce débat sur la citoyenneté ne date pas d'hier. Mais c'est bien Jean-Marie Le Pen qui a su, dans les années quatre-vingt, instiller l'idée du bouc émissaire. De quoi troubler durablement le paysage politique. Alors, qui sait poser les bonnes questions et offrir les bonnes réponses en matière d'immigration ? Un blog comme celui de *Marseille Bondy Blog* privilégie d'abord la parole donnée aux quartiers populaires. Mylène et Julien, eux,

n'ont pas le même âge : mais ces deux militants expliquent comment ils ont pu traduire en action politique leur engagement sur le terrain. Des responsables d'associations, venus débattre à La Cimade, témoignent de leur rôle par temps de campagne électorale : « mettre la pression » et apporter chacun sa spécificité dans le débat. Entre la force vive de ceux qui s'engagent pour une cause et l'art souvent décevant du compromis politique, la connivence n'est pas toujours naturelle. Mais ce chaînon peut faciliter l'acte majeur des démocraties : notre réponse au fond des urnes.





PRÉSIDENTIELLE

# L'immigré au fond des urnes

C'est le Front national qui a le plus contribué à installer le thème de l'immigration dans le paysage électoral français.

« Trois millions de chômeurs, ce sont trois millions d'immigrés de trop ! La France et les Français d'abord ! » Les lettres en capitales grasses rouges remplissent la surface de l'affiche. Le tract porte la signature du Front national. Depuis bientôt trois décennies, ce slogan est abondamment utilisé par la formation d'extrême droite durant les campagnes électorales. Décliné à toutes les sauces et actualisé à chaque scrutin. Il symbolise la place importante occupée aujourd'hui par ce thème dans les enjeux électoraux. C'est Jean-Marie Le Pen qui a su le plus opportunément utiliser ce qui changeait dans la société française : la place des immigrés. Tout commence durant les années quatre-vingt. Les « années charnières » comme les appelle la sociologue Catherine Vihtold de Wenden. La main-d'œuvre

« La marmite est prête à bouillir pour peu qu'on y mette l'immigration à toutes les sauces. »

immigrée, utilisée comme simple force de travail dans les années soixante et soixante-dix, a fait place à la génération suivante, qui ose plus afficher son identité culturelle (mode vestimentaire, musique, etc.). L'identité explosive de ce qu'on va appeler « les banlieues » se construit. La fin des « Trente Glorieuses » et l'apparition du chômage endémique font naître les tensions sociales. Parallèlement, les flux migratoires se diversifient. Les demandeurs d'asile viennent d'horizons nouveaux. Le spectre de la mondialisation n'est pas loin.

## bouc émissaire des crises

À l'arrivée de la gauche au pouvoir, en 1981, rien n'est encore bien défini. François Mitterrand a par exemple inscrit le droit de vote aux étrangers parmi



ses propositions symboliques. Elle sera vite enterrée. Le Front National, créé en 1972, vivote. Son candidat, Jean-Marie Le Pen, s'est déjà présenté une fois à une élection présidentielle, celle de 1974. Il n'a pas recueilli 1 % des voix. Mais, à la tête d'une formation nourrie de nationalisme et de poujadisme, il pressent ce trouble croissant dans la société française. Cette animosité contre tantôt les étrangers, tantôt les profiteurs... quand ce ne sont pas les mêmes !

Et s'il suffisait de trouver un bouc émissaire ? Le thème de l'immigration commence à occuper les panneaux électoraux. En 1984, dix premiers élus du Front national font leur entrée au Parlement européen. Deux ans plus tard, trente-cinq autres arrivent à l'Assemblée nationale. L'introduction de la représentation proportionnelle dans le mode de scrutin a facilité cette arrivée. En 1988, l'essai semble déjà transformé : Jean-Marie Le Pen frôle les 15 % au premier tour de la présidentielle. La marche triomphale ne va plus s'arrêter. En 1995, où il maintient son score, il sait se montrer convaincant en faisant l'amalgame entre immigration et insécurité. Pour arriver au coup de tonnerre du 21 avril 2002 : sa qualification pour le second tour. La mécanique a été particulièrement efficace. Des ingrédients de base : démantèlement industriel, explosion du chômage et rêve européen en panne. Des raccourcis simplistes et des amalgames grossiers sur les questions d'habitat, de sécurité ou d'éducation. La marmite est prête à bouillir pour peu qu'on y mette l'immigration à toutes les sauces. Et la démonstration assénée : tout ne vient-il pas d'une remise en cause par les « autres » des valeurs de la République et de la nation, qui signe l'échec de leur intégration ? « Être Français, ça se mérite », va régulièrement marteler le Front national, alors qu'ailleurs, on s'organise en répondant : « J'y suis, j'y vote ».

De plus, le développement du terrorisme islamiste constitue une aide inespérée pour Jean-Marie Le Pen. Les bombes du GIA algérien à Paris en 1995 et surtout les attentats d'Al-Qaida, le 11 septembre 2001,



CI-CONTRE  
Autocollants • 1977,  
1982, 1987 • FN • 10x15

CI-DESSOUS  
Affiche • 2010,  
FNJ • 80x60

permettent à l'Occident de prêter un visage au bouc émissaire. Les slogans électoraux vont alors introduire une dimension à la fois plus religieuse et plus internationale au thème de l'immigré, responsable de tous nos malheurs. Cette crispation trouve un relais efficace au niveau européen : le pilonnage systématique contre les « flux migratoires incontrôlés » fait des adeptes croissants (cf. encadré). Inspirées de la Suisse, des affiches font leur apparition en France

### « L'islam est ouvertement devenu un acteur de la scène électorale »

sur lesquelles des minarets, plantés sur une carte de l'hexagone recouverte d'un drapeau algérien, semblent menacer l'intégrité territoriale. L'islam est ouvertement devenu un acteur de la scène électorale : On y

débat du voile ou des salles de prière tandis que, parallèlement, le conflit israélo-palestinien semble même envahir les cours de lycées.

### une contagion des partis

Si le Front national est la principale formation politique à avoir fait de l'immigré envahisseur son fonds de commerce, il n'est pas le seul à avoir « surfé » sur ce thème. Pour la campagne de 2007, le candidat Philippe de Villiers prône à son tour une « immigration zéro » et publie un petit libelle sur « les mosquées de Poissy ». Mais c'est surtout Nicolas Sarkozy qui réussit le mieux à récupérer ce thème pour capter les voix attirées par Jean-Marie Le Pen. Le candidat de l'UMP promet de créer un ministère de l'Identité et de l'Immigration. Un spot de sa campagne est consacré à ceux qui « n'ont rien à faire sur le territoire de la France », évoquant ceux qui « traitent la femme en inférieur de l'homme, pratiquent la polygamie, l'excision, qui ne veulent pas comprendre les valeurs qui sont les nôtres, apprendre le français ». Pourquoi s'embarrasser de nuances ? La victoire est au bout de ces caricatures.

La crise financière surgie en 2008 et 2011 ne va pas vraiment troubler ce paysage : certes, l'immigré doit partager ce rôle de bouc émissaire avec les spéculateurs et les technocrates européens. Mais il reste un thème « en réserve », utilisable à tout moment de cette campagne 2012. Le programme de Marine Le Pen y puise abondamment, en prônant désormais un ministère de l'Immigration et de la Laïcité. À droite, on allume les mèches opportunément : Le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, avance par exemple que « toutes les civilisations ne se valent pas ». Le président sortant, Nicolas Sarkozy, pointe du doigt les dérives de l'assistanat en visant autant les immigrés que les chômeurs, à travers ses projets de référendums. À gauche, François Hollande semble gêné aux entournures, en utilisant le concept flou d'« immigration intelligente ». Seul Jean-Luc Mélenchon se fait plus précis en matière de régularisation, de dépenalisation et de fermeture des centres de rétention. ...





... Aujourd'hui, l'opinion reste avant tout attentive aux remèdes concrets qu'on lui propose pour résoudre les problèmes les plus sensibles : l'emploi et le logement. Mais le thème de l'immigration s'est incrusté d'autant plus durablement dans la campagne électorale qu'il s'est largement banalisé. En vingt ans, le propos xénophobe, à base de populisme et de nationalisme, s'est élargi. De l'économie à la sécurité, du culturel au religieux, il s'est « enrichi ». Ces amalgames sont devenus monnaie courante dans les programmes et les propos électoraux. Et le délit de faciès une arme naturelle du débat politique. ■

**Dominique Chivot**

*Ci-dessous*  
Autocollant • 2006,  
Flamme tricolore  
Italie • 9x9

Autocollant • 2004,  
FN • Belgique • 18x12

*Ci-dessous à droite*  
Tract • 1906,  
Ligue des Patriotes  
13x10,5



## Des partis xénophobes en Europe

La montée d'un courant xénophobe, nourri de nationalisme et de populisme, n'est pas l'apanage de la France. Dans une dizaine d'États, les formations politiques qui recourent à l'immigration comme thème principal de leurs campagnes électorales ont progressé de manière souvent spectaculaire mais inégale. On peut distinguer, avec le sociologue Jean-Yves Camus, ceux qui se réclament d'un nationalisme historique. C'est le cas en Autriche (FPÖ, parti autrichien de la Liberté : 15% des voix à la présidentielle de 2010 et 18% aux législatives de 2008), en Norvège (FrP, parti du Progrès : 23% aux législatives de 2009), mais aussi en Finlande (PS, parti des vrais Finnois : 9% à la présidentielle de janvier dernier, mais 19% aux législatives de 2011) ou au Danemark (DF, parti du Peuple : 12% aux législatives de 2011). ■

D'autres formations plus récentes ont émergé d'une droite radicalisée sous les effets notamment de la crise. On le constate en Suisse (UDC, Union démocratique du centre : 26% aux élections fédérales de 2011), en Hongrie (Jobbik, Mouvement pour une meilleure Hongrie : 16,6% aux législatives de 2010) ou aux Pays-Bas (PVV, parti pour la Liberté : 15,5% aux législatives de 2010).

À noter que des formations régionalistes (Ligue du Nord en Italie, Vlams Belang – Intérêt flamand – en Belgique) ou traditionalistes (Ligue des Familles en Pologne) utilisent largement ce rejet de l'immigration.

Les meilleurs scores réalisés par ces divers partis l'ont souvent été à l'occasion de scrutins régionaux ou législatifs et moins souvent pour une élection présidentielle. ■

# Qu'est devenu le patriote étranger de 1789 ?

Entretien avec Sophie Wahnich, Laios, IIAC, directrice de recherche au CNRS.

Vous avez notamment étudié les discours et les politiques concernant les étrangers pendant la Révolution française. Quelle place politique les étrangers occupaient-ils à cette époque ?

Les étrangers sont d'abord des révolutionnaires comme les autres car ils sont convoqués aux élections qui préparent les États généraux au titre de la capitation qui est l'impôt qui repose sur chaque tête. Ensuite la notion de citoyen efface la distinction entre Français et étranger au profit d'une autre distinction, révolutionnaire ou contre-révolutionnaire. Les étrangers révolutionnaires fondent des clubs, des bataillons de soutien à la révolution, et l'on peut parler des « patriotes étrangers ». Ils ont une place de choix au moment de la Fédération de 1790. Enfin les constituants appellent les étrangers de tous les pays à leur faire part de leurs lumières pour rédiger la Constitution, car elle doit être celle du monde entier. Les étrangers présents en France sont des allégories vivantes de l'universalisme revendiqué par la France révolutionnaire.

Lorsque se pose la question des naturalisations, les exigences à l'égard des étrangers sont analogues

« L'idée de patriote étranger se perd avec l'invention de la nationalité ».

à celles qui sont formulées à l'égard des Français, d'abord les riches quand la Constitution est censitaire, puis un droit très ouvert en juin 1793, puis que l'adoption des mœurs révolutionnaires françaises faisaient de vous un Français en un an. Le droit de devenir un citoyen français était ainsi accordé à « tout étranger qui, domicilié en France depuis une année, y vit de son travail, ou acquiert une propriété, ou épouse une Française, ou adopte un enfant, ou nourrit un vieillard, tout étranger enfin qui sera jugé par le corps législatif avoir bien mérité de l'humanité. »

# du tranger



**Comment les représentations politiques des étrangers ont-elles évolué depuis? Y a-t-il des éléments qui demeurent?**

L'idée de patriote étranger se perd dès 1797 avec l'invention de la nationalité, ce qui va dominer désormais c'est ce que Noiriel appelle la tyrannie du national. Mais plus grave encore s'invente au XIX<sup>e</sup> siècle une

théorie de la race qui affirme que la proximité de peuples éloignés culturellement ou physiquement d'un peuple « pur » peut venir en altérer le génie national. C'en est fait de la déracialisation des rapports sociaux, retour aux Francs, Gaulois, Aryens etc. Cette théorie qui conduit à hiérarchiser les races et les peuples, voire les civilisations, ne perd des points qu'après la Seconde Guerre mondiale et a mené au pire. Elle en regagne dans les guerres coloniales et n'a jamais été vraiment abandonnée, juste maintenue taboue quand la contre-révolution perd de sa puissance. De ce point de vue la Révolution française a offert des outils conceptuels forts mais n'a pas réussi à les imposer, à imposer durablement l'idée d'une égalité totale entre hommes semblables au fondement d'une humanité une. L'article 1 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen: « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit », n'est toujours pas un acquis universel en France même. ■

**Propos recueillis par Laurent Tessier**



## POINT DE VUE

# Immigration: Hollande s'inspire de Sarkozy qui court après Le Pen

Incompréhensible la TVA sociale? Parlez-leur d'immigration! Ce thème a débarqué en force dans la campagne présidentielle 2012 à la faveur des déclarations de Nicolas Sarkozy dans Le Figaro magazine (du 11 février) sur ses « valeurs » pour la société. Non au droit de vote des étrangers, non aux régularisations de sans-papiers alors même qu'il n'y a jamais renoncé, non à l'immigration familiale et oui aux expulsions qu'il veut encore faciliter, en supprimant l'intervention du juge judiciaire au profit de la justice administrative.

Mais le chef de l'État peut courir après le FN, Marine Le Pen, qui conserve sur l'immigration les positions de son père, a une longueur d'avance. S'appuyant sur un raisonnement infondé, elle propose une série de mesures toutes plus xénophobes et liberticides les unes que les autres. Face à cette dérive ultra-droitière, François Hollande est tout à sa préoccupation de ne pas apparaître « laxiste », « irréaliste » ou « angéliste », selon les formules alternativement utilisées par la majorité pour critiquer son programme.

La dernière inflexion, en forme de renoncement, intervient fin janvier. Le candidat du PS veut favoriser l'« immigration intelligente » afin de « maîtriser l'immigration ». « Chaque année, promet-il, il y aura un débat au Parlement sur l'immigration économique et les souhaits des universités françaises (...) pour que l'immigration économique corresponde à de vrais besoins et que les étudiants étrangers puissent venir là où ils sont souhaités. » Comment ne pas faire le rapprochement avec l'« immigration choisie » de Nicolas Sarkozy? Certes, la loi de 2006 vise à privilégier les travailleurs au détriment des familles, ce que ne préconise pas François Hollande. Mais celui-ci reprend à son compte

une vision utilitariste de l'immigration, pourtant dénoncée par la gauche tout au long du quinquennat, qui consiste à lier les entrées d'étrangers aux desiderata des entreprises. Pourquoi ce qualificatif d'« intelligent »? Ferme-t-il la porte aux étrangers peu qualifiés? Ne cible-t-il que les étudiants post-master à la recherche d'un emploi en France? Dans son programme, il propose de « sécuriser » l'immigration légale. Qu'entend-il par là? Est-ce une variante policière de « maîtriser » ou « réguler »?

Le reste de ses propositions est à l'avenant. À aucun moment, il n'indique vouloir revenir sur les lois régressives votées et mises en place sous l'égide de Nicolas Sarkozy. Les sans-papiers, il ne semble plus les considérer comme des victimes, lançant une « lutte implacable contre l'immigration illégale ». Sur les régularisations, il se dit favorable « au cas par cas », ce qui correspond ni plus ni moins à la politique actuelle, tout en évoquant des « critères objectifs », l'un et l'autre étant antinomique.

Seul le droit de vote des étrangers aux élections locales constitue une avancée. Mais cette mesure, déjà inscrite dans les 110 propositions de François Mitterrand en 1981, est en retrait par rapport à la proposition de loi adoptée en décembre 2011 au Sénat, le candidat socialiste n'évoquant pas leur éligibilité. La campagne n'est pas finie. Il lui reste le temps d'être plus en phase avec les détracteurs de la politique migratoire sarkozyste tels qu'ils se sont manifestés au cours de la décennie, ou alors de miser sur la peur que peut susciter l'immigration. ■

**Carine Fouteau** | JOURNALISTE

CET ARTICLE A ÉTÉ PUBLIÉ SUR MÉDIAPART.

<http://www.mediapart.fr>



# Marseille Bondy Blog redonne leur voix aux quartiers populaires

**En 2005, des journalistes suisses venaient s'installer au cœur des « cités », pour raconter le quotidien, les colères et les espoirs de ceux que l'on entend rarement, les habitants des banlieues parisiennes. Le Bondy blog était né.**



1 | En attendant la réalisation de l'initiative marseillaise, suivez le Bondy Blog café, organisé conjointement par le Bondy Blog et la Chaîne parlementaire (LCP), diffusé à cette adresse : <http://www.lcp.fr/emissions/bondy-blog-cafe>. Eva Joly, Rama Yade ou encore Jean-Luc Mélenchon passés au grill des jeunes de Bondy.

Six ans plus tard, le site est devenu une référence pour les lecteurs et les commentateurs politiques, le Bondy Blog ayant même conclu un partenariat avec la Chaîne parlementaire pour un club de la presse monté spécialement pour l'élection présidentielle de 2012. Mais le blog a aussi fait des petits, et notamment à Lyon et à Marseille, en 2007. L'équipe du Marseille Bondy blog (MBB) veut aussi peser sur le débat citoyen, et sort peu à peu de l'anonymat, avec désormais 10 000 visiteurs mensuels uniques. « Nous voulions donner une autre grille de lecture, sortir de la logique parisienne, explique Jan Cyril Salemi, responsable éditorial du MBB. Ici on ne parle pas de banlieue mais de quartiers populaires, car c'est l'identité de Marseille, dans sa globalité. »

## Marseillais avant d'être Français

Les contributeurs sont des étudiants de l'école de journalisme de Marseille, mais également des citoyens, qui souhaitent faire entendre leurs préoccupations. Et notamment réagir aux différentes remises en cause du droit des étrangers, à la gestion de l'immigration, au débat sur l'identité nationale et aux expulsions dans une ville, traditionnellement métissée. « En période électorale, cette thématique est plus que jamais d'actualité et chaque article sur ces thèmes provoque

entre 22 et 37 % selon les cantons, juste derrière l'UMP. Le débat est donc capital.

## La campagne par le petit bout de la lorgnette

L'égalité homme-femme, les Roms, le port du voile, l'action des Indignés... la politique est au cœur du MBB. « Nous voulons nous intéresser aux gens derrière les partis, aux petites mains, aux colleurs d'affiches de droite comme de gauche, comprendre en quoi consiste l'engagement », confirme Jan Cyril Salemi. Le MBB, en tant que média citoyen, a également tenté de mobiliser les jeunes à aller s'inscrire sur les listes électorales. Et puis, il n'y a pas que la présidentielle dans la vie... Le blog ambitionne d'organiser des rencontres entre les candidats aux prochaines législatives, les contributeurs et les lecteurs du MBB. Un saut de plus dans le journalisme citoyen et participatif <sup>1</sup>. — MG

+ EN SAVOIR PLUS

<http://yahoo.marseille.bondyblog.fr/>

**« Nous voulons nous intéresser aux petites mains, aux colleurs d'affiches de droite comme de gauche ».**

beaucoup de réactions, des commentaires, hostiles ou pas, poursuit Jan Cyril Salemi. Cela touche nos lecteurs, qui sont surtout des jeunes entre 15 et 30 ans et qui ont pu vivre ou souffrir de cette situation, depuis plusieurs années. Mais la particularité ici, c'est que souvent les gens se sentent souvent « Marseillais » avant d'être Français ». Paradoxe, le FN reste puissant sur la Canebière : aux dernières élections cantonales, la formation de Marine Le Pen a fait

**Le FN est le seul parti politique à produire des affiches ciblant l'immigration. La droite libérale n'a jamais rien publié et à gauche, ce sont surtout des associations comme le MRAP ou SOS Racisme qui produisent des visuels sur ce thème.**

SOS Racisme, 1987

# « La campagne électorale, une occasion à saisir pour se faire entendre »

Jacques Pichon, vice-président de La Cimade en Rhône-Alpes, soutient fortement la campagne des 40 propositions de La Cimade en Isère. Rencontre.

## Pourquoi vous êtes vous investi dans cette campagne ?

Pour moi, il faut vraiment saisir cette occasion pour toucher le grand public. Certes, on essaye d'interpeller les politiques mais c'est surtout le grand public qu'on vise. Les politiques... disons que je ne m'attends pas à ce qu'ils inscrivent nos propositions dans leur programme. Mais c'est en touchant le public qu'on arrivera à se faire entendre des politiques, surtout après les élections.

Donc on essaye de parler des 40 propositions dès qu'on le peut. Fin janvier, nous avons débattu aux États Généraux du Renouveau organisés par Libération, demain je vais intervenir au cours d'une réunion du PS Isère, le 8 mars, ce sera une conférence sur le sujet, puis une intervention sur le campus après la projection d'un film etc... Bien sûr, on ne peut pas disséquer toutes nos propositions à chaque fois, mais on peut faire passer quelques messages forts,



on peut défendre certains points comme le droit à la mobilité qui me paraît essentiel.

## Est-ce le rôle d'une association de prendre la parole lors d'une campagne ?

Ça ne fait pas de doute, c'est le rôle de

La Cimade. On ne peut plus se contenter d'avoir une action principalement juridique, il est nécessaire de prendre la parole. Et une campagne électorale, c'est un bon moment pour faire participer les gens au débat, leur faire prendre conscience à tous, qu'ils soient collégiens ou retraités, que l'on vit une époque de plus en plus dure pour les hommes et les femmes que sont les migrants. On ne prend pas de position partisane mais on se doit de prendre la parole, une parole juste et éclairée.

## Et après la campagne ?

Eh bien, après il faut continuer notre action ! Surtout ne pas baisser les bras, quel que soit le résultat des élections. Il faudra faire un travail plus poussé auprès des nouveaux élus pour espérer voir certaines de nos propositions appliquées et puis continuer auprès du grand public. Nos propositions ne se périment pas avec les élections. —

**Propos recueillis par AM**

Je suis quand même plus belle qu'une affiche pour Le Pen.



## Libérons les élections

Le CRID (centre de recherche et d'information sur le développement) et plus de 30 réseaux et organisations dont La Cimade a décidé, lui aussi, de se mobiliser au moment de la campagne électorale, pour faire entendre la voix de la société civile. Fort de la diversité de ses combats, de ses terrains d'action et de ses positions, ce collectif souhaite interpeller l'opinion publique sur toutes les alternatives portées par la société civile.

EN SAVOIR PLUS

libérons les élections [www.libéronsleselections.org](http://www.libéronsleselections.org)



# Quand l'engagement peut devenir enchaînement

Tout ne serait qu'histoire de chaînon manquant. De cet infime maillon qui ferait basculer les tenants du contre-pouvoir vers la sphère de décision. Cette alchimie transcende les époques et fait se rejoindre des parcours de militants.



**P**renons Mylène Stambouli et Julien Bayou. L'une pourrait être la mère ou l'autre le fils. Ce qui les rapproche : le terrain politique et l'élection politique. Ce qui les éloigne, la chronologie et l'enchevêtrement de leur engagement.

« À mon époque, relate l'actuelle conseillère du XIII<sup>e</sup> arrondissement, l'engagement était d'abord politique. Dans la suite de 68, j'ai milité à la Ligue puis au PSU. » Puis est arrivé 81 et ce raz-de-marée que seule sait encore raconter toute une génération de militants. La sienne. « On a vécu le mandat de Mitterrand comme une rapide désillusion de ce que serait ce septennat. » La bascule opère immédiatement vers un désengagement du politique. « À partir de 1983 et jusqu'en 1997, j'ai mis tout cela de côté pour me consacrer à mon métier d'avocate spécialiste dans le droit des étrangers et l'éducation de mes enfants. » Jusqu'à ce nouvel et dernier espoir issu de la gauche. « Ça redevenait intéressant. Jospin arrivait au pouvoir et, avec lui, une nouvelle force politique émergeait : les Verts. » Comme tant d'autres de sa génération, l'avocate militante s'interroge sur l'opportunité de franchir le Rubicon : « Je suis clairement tentée et arrive la question du mandat d' élu. »

De vingt ans son cadet, Julien Bayou vient de vivre exactement la même aventure politique, à une nuance près : le mouvement Europe-Écologie Les Verts est, lui, porté par une nouvelle génération de professionnels de la politique. « J'ai toujours été réfractaire à ces histoires de cartes, jusqu'à cette bouffée d'oxygène qui souffla sur le monde politique français. Ce que n'avait pas réussi à faire le NPA avec son héritage trotskiste, EE-LV l'a fait », explique celui qui est aujourd'hui conseiller régional Île-de-France. Dix ans avant cet encore militant à Jeudi noir, Génération précaire et Sauvons les riches, Mylène Stambouli, elle, devenait élue verte à la Mairie de Paris.

## Confort et notabilisation

« Je n'ai pas à rougir de mon bilan, insiste l'avocate. Entre 2001 et 2008, j'ai fait avancer les droits sociaux des plus fragiles. Pendant ce premier mandat, j'ai toujours essayé d'être un relais entre les luttes de terrain et les lieux de prise de décision. » Un rapport de force usant. « Vu par les politiques, le secteur associatif est vécu comme coupé de l'opinion. Je n'arrêtais pas de m'entendre dire "vous n'êtes pas dans le réel". J'ai perdu mon temps dans des réunions

face à des ego personnels éloignés de mes motivations. » À tel point que Mylène Stambouli déchire avec pertes et fracas sa carte du parti écologiste. Avant de rejoindre dernièrement le Front de Gauche de Mélenchon.

La preuve par l'exemple d'une rengaine souvent fredonnée ici et là : la difficulté quasi inéluctable des élus à s'inscrire dans des luttes concrètes. Un argument contré par son jeune cadet en politique. « Je me sens en parfaite cohérence entre mon mandat d' élu à la Région et le discours que je porte dans la rue sur le mal-logement par exemple. En campagne pour Eva ou en action avec les copains de

**« Vu par les politiques, le secteur associatif est vécu comme coupé de l'opinion. Je n'arrêtais pas de m'entendre dire « vous n'êtes pas dans le réel »**

Sauvons les riches, je suis dans mon élément. » Une question de génération, peut-être. « Une question de confort et de notabilisation qui finit par se poser très rapidement, assène Mylène Stambouli. Pour moi qui suis avocate, la question ne se pose pas. Mais pour des personnes dont les revenus essentiels proviennent quasi exclusivement de leur(s) mandat(s)... ». « Cette question existe, répond Julien Bayou. Avec une indemnité mensuelle de 900 euros cumulée aux 800 euros que je gagne dans l'associatif, les comptes sont vite faits. En même temps, je suis infoutu de savoir où je serai dans cinq ans. Je suis élu depuis deux ans et même si je voulais rempiler dans deux ans, je ne suis même pas sûr de le pouvoir. Avec la réforme des conseillers territoriaux, je ne sais pas de quoi sera fait demain. » Une stratégie du « ici et maintenant » propre à cette génération de trentenaires que n'avait pas la génération précédente. —

Pierre-Yves Bulteau



# L'associatif dans le champ politique

Les associations ont-elles un rôle à jouer pendant la campagne présidentielle ? Trois militants associatifs ont accepté de répondre à cette question : Philippe Lefilleul, du *Secours catholique*, Samuel Pommeret, du *CCFD-Terre solidaire* et Claire Serre-Combes, d'*Osez le féminisme* jeune association créée en 2009.



© Gianni Giuliani

**Pourquoi avoir choisi de vous investir maintenant dans la campagne politique et de quelle manière l'avez-vous fait ?**

**Claire Serre-Combe :** La présidentielle est le moment où l'on peut forcer les personnalités à inscrire à leur agenda les questions qui nous semblent

présidentielle et les législatives, car nous ne différencions pas les deux scrutins. C'est un engagement chez nous depuis les années 70. Cette année, nous y allons seuls avec « Un pacte pour une terre solidaire », un ensemble de valeurs que nous souhaitons réaffirmer, mais nous avons également des revendications

« L'enjeu c'est bien de participer à un temps fort politique, de mettre la pression » Samuel Pommeret

prioritaires. Notre mot d'ordre est simple : nous n'attendrons pas 30 ans de plus pour une égalité effective entre les hommes et les femmes en France.

**Samuel Pommeret :** Nous nous engageons à la fois pour la

communes avec d'autres associations.

**Philippe Lefilleul :** Cela fait plusieurs rendez-vous électoraux, (présidentielles, législatives) que nous prenons la parole avec à chaque fois un objectif : remettre

la lutte contre la pauvreté et la précarité au cœur du débat. Cette année nous avons souhaité que les personnes touchées par la précarité soient elles-mêmes les principales actrices de cette campagne et qu'elles portent leur message aux candidats.

**Il y a pléthore de propositions et d'interpellations lors d'une campagne, comment se faire entendre ?**

**Samuel Pommeret :** Je ne crois pas que les démarches soient concurrentes. L'enjeu c'est bien de participer à un temps fort politique, de mettre la pression et d'apporter sa spécificité. Nous défendons non seulement les intérêts des pays du sud, mais nous souhaitons aussi rappeler, qu'ici des millions de personnes n'ont pas accès à une alimentation saine et suffisante.

**Claire Serre-Combe :** Il y a de la place pour tout le monde. Nous sommes une association généraliste, plus que le Planning ou Femmes solidaires. On travaille avec elles, et on s'organise pour avoir un discours commun à apporter aux candidats.

**Comment éviter que ces appels restent lettres mortes ?**

**Philippe Lefilleul :** Nous avons prévu un comité de suivi des ...



- promesses... sans être naïfs. Nous souhaitons que ce comité intègre les personnes qui ont porté les revendications.

**Samuel Pommeret :** Nous estimons que l'analyse des programmes est capitale afin d'évaluer leur cohérence générale avec la politique qui sera mise en œuvre. Au niveau national et local, nous allons demander aux candidats de soutenir tout ou partie de notre pacte. S'ils s'engagent, on les suivra 100 jours après l'élection, un an après etc... Auprès du Président mais également auprès des députés.

**Claire Serre-Combe :** L'interpellation des candidats, c'est très bien, mais cela peut aussi être dangereux. En 1981, cela avait fait exploser le mouvement féministe entre celles qui avaient accepté d'entrer au gouvernement et celles qui avaient refusé.

**La difficulté c'est de s'adresser à la fois aux politiques mais également à l'opinion publique...**

**Claire Serre-Combe :** L'enjeu est d'articuler un dialogue de spécialiste avec un propos audible et compréhensible du plus grand nombre, étant donné que l'égalité femme-homme n'est pas la priorité des politiciens,



© Gianni Giuliani

« Je peux agir comme poil à gratter à l'intérieur du parti » Claire Serre-Combe

nous n'avons pas de mal à mettre les candidats face à leurs contradictions.

**Philippe Lefilleul :** Il faut déjà convaincre nos propres réseaux, qui sont composés de citoyens français comme les autres, chacun votant pour des candidats différents, y compris aux extrêmes... Nous avons aussi des donateurs. Cela nous permet d'être indépendants, mais c'est une difficulté supplémentaire : leur faire comprendre pourquoi nous nous engageons. Certains pensent que nous n'avons rien à faire là-dedans.

**Faut-il aller voir Marine Le Pen ?**

**Philippe Lefilleul :** Notre choix est de ne pas proposer de

rencontre avec le FN, partant d'un principe assez clair : son programme est basé sur la préférence nationale, ce qui n'est évidemment pas le choix du Secours catholique. Par contre, nous enverrons à Marine Le Pen nos propositions comme à tous les candidats, en leur demandant d'y répondre. Nous rendrons publiques leurs réponses.

**Samuel Pommeret :** Nous avons choisi de ne pas y aller, car le FN n'a pas de représentation au sein de l'Assemblée nationale. En 2002, nous avons pris des positions fortes contre le FN leurs valeurs étant incompatibles avec les nôtres. Nous n'avons pas envie que nos propositions soient instrumentalisées, par exemple le discours sur la démondialisation n'est pas du tout le nôtre.

**Est-ce la place d'une association de participer à un meeting politique ?**

**Claire Serre-Combe :** Nous avons été sollicités par EELV et le Front de gauche, pour participer aux villages associatifs qui existent en marge des meetings ou pour intervenir en début de meeting en tant que représentant de la société civile. C'est ce que nous avons fait à Roubaix, lors du premier meeting d'Eva Joly. Il s'agit de ne pas servir la soupe aux candidats, tout en ne se fermant pas des portes.

**Samuel Pommeret :** Nous n'avons pas été invités à des événements nationaux, mais au niveau local nous organisons des débats, nos bénévoles ont des contacts avec les candidats et les députés.

**Philippe Lefilleul :** Nous n'irions pas à un meeting, même si nous étions invités car nous voulons garder notre autonomie par rapport à l'ensemble des partis. Par contre, nous les invitons à venir nous rencontrer.

**L'engagement associatif est-il un engagement politique ?**



© Gianni Giuliani

#### + EN SAVOIR PLUS

[www.egalite2012.fr](http://www.egalite2012.fr)

<http://www.secours-catholique.org/elections-2012>

<http://ccfd-terresolidaire.org/pacteterresolidaire>

**Claire Serre-Combe :** Oui ! Nous portons un projet de société, nous faisons donc de la politique, mais elle est apolitique.

**Samuel Pommeret :** Je suis d'accord. Nous concevons notre travail comme un accompagnement critique de l'action publique. Nous sommes légitimes car nous représentons nos partenaires des pays du Sud, qui eux n'ont pas voix au chapitre dans le débat. Nous sommes aussi des acteurs de transformation sociale.

**Philippe Lefilleul :** Malheureusement, je crois que l'évolution peu reluisante du débat lors des campagnes électorales pousse le citoyen français à imaginer que la politique c'est uniquement la petite phrase et la combine de parti. Mais nous sommes, nous,



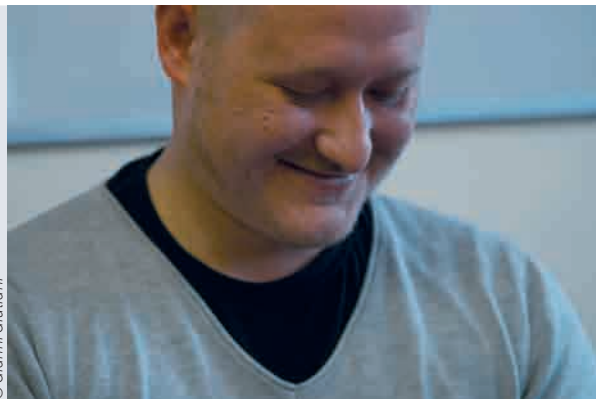
© Gianni Giuliani

« Nous sommes convaincus qu'il faut participer à la vie de la cité » Philippe Lefilleul

convaincus qu'il faut participer à la vie de la cité et nous le faisons en connaissance de cause.

**Est-ce que le champ associatif est suffisamment opérant pour faire bouger les lignes ou faut-il passer du côté de la politique partisane pour vraiment faire avancer les choses ?**

**Philippe Lefilleul :** Augustin Le Grand, fondateur des Enfants de Don Quichotte milite par



© Gianni Giuliani

« Les partis politiques sont des machines lourdes, qui ont une autre culture d'action que la nôtre. » Samuel Pommeret

exemple maintenant avec Europe écologie les Verts (EELV). Il avait cette conviction qu'il fallait sauter le pas pour faire changer les choses de l'intérieur. Mais même au sein de EELV, qu'on pourrait imaginer comme une moins grosse machine que l'UMP ou le PS, cela ne semble pas gagné... Je suis assez admiratif, car il va au bout de ses convictions en estimant qu'il y a une limite à la stratégie associative, mais je ne suis pas sûr que le basculement vers le politique rime forcément avec un meilleur résultat que l'engagement associatif.

**Samuel Pommeret :** Il faut préciser que beaucoup de nos membres sont aussi des militants politiques. Je crois qu'il peut y avoir une cohérence de valeurs et d'action qui fait que les gens passent le cap et vont militer politiquement pour être élu, mais je ne suis pas sûr que ce soit la solution, car les partis politiques sont des machines lourdes, qui ont une autre culture d'action que la nôtre.

**Claire Serre-Combe :** Il y a beaucoup de militantes qui sont par ailleurs encartées, moi la première. Je ne me suis pas engagée en politique partisane uniquement par vocation féministe mais aussi parce que j'ai des valeurs qui correspondent à un parti dans son ensemble. Et je peux agir comme poil à gratter à l'intérieur du parti quant aux problématiques féministes. Mais il faut être vigilant nous avons déjà vu dans le passé des récupérations avoir lieu. ■

**Débat animé par M.G.**

## + EN SAVOIR PLUS



• Catherine de Wenden « Une tentative de politique d'immigration », « Une logique de fermeture, doublée de la question de l'intégration », in Yves Lequin (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Larousse, octobre 2006.

• J. Roemer et K. van der Straeten, « Politiques sociales et immigration en France : une analyse des opinions et des comportements électoraux », in *Économie publique*, n°16 (2006/1)



• Sophie Wahnich, *L'impossible citoyen, l'étranger dans le discours de la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1997.



• L'iconographie de ce dossier a été réalisée à partir de l'ouvrage de Zvonimir Novak, *Tricolores. Une histoire visuelle de la droite et de l'extrême droite*, L'échappée, 2011. Retrouver une interview de l'auteur page 30 de ce numéro.

## DES MOBILISATIONS À SUIVRE...



• Pour une politique d'hospitalité <http://hospitalite.lacimade.org/>

• Libérons les élections [www.libéronsleselections.org](http://www.libéronsleselections.org)



# Migrations : le (nouveau) livre de la « jungle »

Dans l'actuel combat des dogmes présidentiels, il est une région en France qui serait le laboratoire de certaines idéologies du repli sur soi et de cette odieuse antienne « La France aux Français ». Partout dans les médias on associe le Nord-Pas-de-Calais à la très frontiste Hénin-Beaumont. Pourtant, à quelques encablures de là, une autre commune des Flandres offre une toute autre posture. Reportage à Steenvoorde où l'accueil de l'étranger fait sens.



Réchaud pour le thé

Ils sont le visage militant d'une France à qui l'on fait croire que la solidarité est un délit. Ils le portent jusque dans leur patronyme : Defrance. Anne-Marie et Damien, retraités qui n'ont pas supporté l'inhumain. Ces femmes, ces hommes et ces bébés croisés un jour d'août 2008 sur le parvis de l'église de cette commune de 4 000 habi-

tants. « C'était un jeudi, se souvient Anne-Marie, ce soir-là, je tenais une permanence à la salle paroissiale

« Je me suis dit que je ne pouvais pas rentrer dormir tranquillement alors que ces personnes allaient passer la nuit dehors. »

quand un violent orage a éclaté. Il s'est mis à pleuvoir très fort et ils étaient là, avec un bébé de 7-8 mois dans les bras. Je me suis dit que je ne pouvais pas rentrer dormir tranquillement alors que ces personnes allaient passer la nuit dehors. »

La jeune retraitée de l'Éducation en parle à son mari. Ils décident d'en appeler à l'abbé du canton. Bertrand Léner, arrivé trois ans auparavant, se souvient lui aussi de ce curieux mois d'août : « Quelques temps après cet épisode de l'orage, 63 Érythréens ont été arrêtés par les forces de l'ordre. Le dispositif était impressionnant ! » Tout autant que cette réalité que les Steenvoordeois croyaient circonscrite à Dunkerque ou Calais. « On voyait de plus en plus de migrants venir dormir près de l'église. Avec cinq chrétiens de la paroisse nous avons donc décidé de réagir. » En écho à cette prise de position et elle-même administrativement confrontée à cette réalité migratoire, la municipalité UMP entre également en mouvement. « Nous avons fait passer le

cœur avant la raison », explique le premier magistrat de ce bout de Flandre qui veut tout sauf provo-

quer un esclandre. « Nous avons agi humainement, rien de plus. Vous savez, le bonheur ne fait pas de bruit, trop de bruit ne fait pas le bonheur », résume ce dernier par cette habile pirouette.

## Une organisation provisoire qui arrange l'État

Si aujourd'hui le maire ne veut toujours pas bousculer ses administrés et encore moins les instances de son parti, il n'en décide pas moins, à l'époque, d'organiser une réunion publique sur la question. Nous sommes en novembre 2008. Et avec les mois, le nombre de migrants ne cesse d'augmenter sur la localité. Deux raisons expliquent cette soudaine poussée. D'abord parce que, depuis la fermeture de Sangatte par un ministre de l'Intérieur devenu depuis président de la République, les « jungles » de Calais et de Dunkerque sont saturées. Ensuite, parce que Steenvoorde est devenue un point de passage stratégique vers l'Angleterre. L'A 25 borde la commune et avec elle l'espoir de ces jeunes Érythréens, Éthiopiens et Soudanais qui, une



## LA POLITIQUE À L'ABATTOIR

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le président sortant en personne. Quelqu'un de solide, quelqu'un de protecteur, un homme qui sait voir loin quand il faut, et près quand il faut. Un homme qui sait repérer l'essentiel. Et que dit-il, cet homme d'expérience, cet homme qui a eu le monde entier sur les épaules ? Il dit : « *Le premier sujet de préoccupation des Français, c'est cette question de viande halal.* »

Non seulement il le dit, mais il l'emprunte, tel quel, à une concurrente qui se proclame près du peuple. Il l'emprunte sans réticence, sans considération partisane, sans querelle de boutique. Sans barguigner. Parce que c'est le premier sujet de préoccupation des Français.

Mieux, il mobilise les siens, il ameute sa garde rapprochée. Et l'on entend le subtil Guéant susurrer, tout en nuances, que l'éventuelle élection de quelques conseillers municipaux en provenance de l'étranger pourrait introduire par effraction de la viande halal à la cantine de nos enfants. Et l'on entend le très raisonnable et pondéré François Fillon, homme de terroir et de tradition s'il en est, incriminer des pratiques d'un autre âge, et, tant qu'à faire, ajouter les Juifs aux Musulmans. Parce que c'est le premier sujet de préoccupation des Français.

Moi, j'admire ces professionnels de la chose publique. À l'heure où l'euro est en jeu, où la Syrie est en sang, où l'Iran est (presque) en guerre, où l'Europe est au chômage, ils possèdent, tels les sumos japonais ou les meilleurs tennismen l'art de s'abstraire, de revenir au détail, au détail qui tue. Parce que c'est le premier sujet de préoccupation des Français.

Notez, ce n'est pas la première fois qu'ils manifestent un tel sens de l'événement. Tandis que la crise pointait, que les désordres se multipliaient, notre leader avait déjà pris le temps de fustiger les Roms. Comme il prend aujourd'hui le temps, tout en se préoccupant du filet et de l'ailouan républicains, du plat de côtes familial, du poulet du dimanche, de la saucisse laïque, oui, il prend le temps de nous annoncer que c'en est fini des regroupements familiaux laxistes et de la porte grande ouverte à ceux qui viennent, sans même connaître l'imparfait du subjonctif, user et abuser de la sécurité sociale. Parce que c'est, avec le gigot pascal, le premier sujet de préoccupation des Français.

J'ai un ami, Michel-Antoine Burnier, qui a écrit un livre très sérieux, Que le meilleur perde, démontrant que, lors des joutes à grand spectacle, les candidats, au fond, se battent pour échouer. Qu'ils assemblent politologues et stratèges pour trouver le meilleur chemin conduisant au fiasco.

Eh bien, je tiens à féliciter le candidat Sarkozy et toute sa troupe. Ils viennent d'atteindre, dans le genre, une sorte de perfection, de paroxysme. En essayant d'entraîner les Français, les vrais Français, à l'abattoir, ils ont inventé une machine à perdre ultra-performante. Ce qui est notre premier sujet de préoccupation. ■

fois la nuit tombée, tentent leur chance sur son aire de repos chaque jour empruntée par des centaines de poids lourds. « *On en était arrivé à un réel point de crispation, raconte l'abbé Léner. La Paf (Police de l'air aux frontières) a fini par ensabler les vieux blockhaus environnants où les migrants se réfugiaient. Il fallait faire quelque chose avant que la situation ne devienne explosive.* » À la fois choqués et inquiets de la tournure des événements, 150 Steenvoordoïis répondent à l'invitation de la municipalité.

Une semaine après cette prise de conscience collective, les statuts de Terre d'errance Steenvoorde sont déposés en préfecture. Quelques jours plus tard « *l'accueil paroissial* » voit le jour en la Maison Saint-Joseph. Une « *solution provisoire* » qui subsiste depuis maintenant quatre ans, été comme hiver, en alternance avec l'ouverture d'un camp de transit non loin de l'église, d'octobre à avril. « *Même s'il n'y a pas eu délibération du conseil municipal sur la question de cette installation, chaque élu a répondu "oui" en son âme et conscience au prêt d'un terrain et à la mise à disposition des douches du gymnase deux fois par semaine. Avec cette*

« **Nous sommes et nous restons dans l'aide d'urgence.** »

*installation, nous sommes et nous restons dans l'aide d'urgence, rappelle Sébastien Laporte, directeur des services de la ville. Il ne s'agit bien évidemment pas d'organiser une filière, même si cette installation provisoire arrange finalement bien l'État.* » De toute façon débordés en période de froid, cela fait bien longtemps que les standards du 115 et du Cada (Centre

...



© Pierre-Yves Bulteau

Camp de Steenvoorde

... d'accueil des demandeurs d'asile) ne répondent plus aux appels des plus nécessiteux. Migrants ou pas d'ailleurs. Laissant ainsi la place à cette organisation citoyenne et solidaire.

#### « Qu'as-tu fait de ton frère ? »

Secondée par son mari, président de Terre d'errance Steenvoorde, et par l'abbé Léner, Anne-Marie Defrance fait tout pour accueillir ces jeunes comme ses propres enfants. En résonance avec sa foi et ses convictions. « En 1996, dans son message pour la Journée mondiale du Migrant et du Réfugié, Jean-Paul II avait dit ceci, aime à répéter la militante, la solidarité est une prise de responsabilité à l'égard de ceux qui sont en difficulté [...] "Qu'as-tu fait de ton frère ?" (cf. In 4,9). La réponse ne doit pas être donnée dans les limites imposées par la loi, mais dans l'optique de la solidarité. » Une solidarité que l'État aimerait pouvoir criminaliser. Cela, pour décourager l'action d'habitants qui se disent avant tout et uniquement citoyens. « Depuis quatre ans, personne ne regrette

cet engagement, insiste Bertrand Léner. Pour ma part, l'Évangile est à ce prix ! Les grands discours ne servent à rien si nous ne faisons rien derrière. Je rappelle au passage que Terre d'errance Steenvoorde n'est pas une association confessionnelle, encore moins politisée, poursuit l'abbé qui en est également vice-président. C'est d'ailleurs, je pense, cet élan sans aucune forme de récupération qui explique l'engagement de plus de 240 personnes sur la commune et le canton. »

Un investissement qui passe par des actions concrètes et quotidiennes. Comme ce boulanger qui fournit l'association en pain ou cette enseignante de la grande distribution qui, deux fois par semaine, fait don de ses produits frais ou laitiers. Sans oublier ces professionnels de la santé, qu'ils soient médecins généralistes, dentistes ou encore salariés d'un laboratoire d'analyse, qui prodiguent gratuitement des soins sur leur temps de repos « sans aucune distinction de nationalité, de papiers ou de couleur de peau ». —

**Pierre-Yves Bulteau**

## L'Érythrée, « dictature la plus sanglante d'Afrique »

Après la fermeture de Sangatte par Nicolas Sarkozy, puis le démantèlement de la « jungle » de Calais par Éric Besson, la situation des migrants dans le Nord-Pas-de-Calais ne s'est pas arrangée. Ces migrants viennent de la jeunesse anglophone qui fuit une région du monde où la torture, l'emprisonnement et la disparition sont lieu commun. Des filles et des garçons le plus souvent originaires d'Érythrée, d'Éthiopie et du Soudan qui fuient avant tout un service militaire rendu obligatoire à partir de 17 ans et ce, jusqu'à la quarantaine. Un véritable exode vers l'Eldorado anglais, ancienne puissance coloniale, aujourd'hui vécue comme terre promise. Selon un rapport de l'ONU, ils seraient ainsi 3 000 par mois à risquer leur vie pour tenter une existence meilleure. « Depuis 2004, explique Léonard Vincent, chercheur et auteur du livre Les Érythréens (éditions Rivage), sur les cinq millions d'habitants que compte le pays, déjà un million se serait évadé... pour ceux qui réussissent à déjouer les patrouilles. » —

# Cacophonie à la Cour d'Appel de Paris

**P**as si facile d'arriver jusqu'à la salle du « 35 bis » du Palais de justice de Paris où se tiennent les audiences d'appel concernant le placement en rétention des étrangers. Elle se trouve dans un cul de sac, à l'opposé des autres salles d'appel du Palais de justice. Une dizaine de policiers chargés d'escorter les étrangers sont tassés dans une salle d'attente. On me demande si je suis de la famille de l'un des étrangers, finalement on me laisse entrer : oui, c'est une audience publique. Les requérants sont à l'écart, dans une autre salle, je ne les vois que lorsque leurs escortes les conduisent à l'audience. Elles restent ensuite debout derrière eux, dans la salle exigüe. On m'indique le banc au fond de la salle et trois chaises, c'est peu, surtout quand plusieurs avocats et interprètes attendent leur tour. Très peu de proches sont présents. Audience publique, mais pas trop quand même. Ce lundi matin, la juge se montre attentive, ne coupe pas ses interlocuteurs : représentant du préfet, avocat ; elle pose aussi quelques questions au requérant. En s'appuyant sur la récente jurisprudence européenne, elle prononce quelques remises en liberté pour irrégularités de procédure. Selon elle, l'administration n'avait pas le droit de placer en garde à vue les étrangers qui se présentent devant elle à l'audience. Cette pratique abusive suffit à empêcher la prolongation de la rétention. Le jeudi suivant, nouvelle audience, une autre juge, une autre application du droit. Celle-ci ne prendra que des décisions de maintien en rétention. Sans même évoquer la jurisprudence européenne. Inflexible, elle se lance soudain dans une tirade contre un jeune homme tunisien qui restera muet, les poings serrés,

comme ébahi : « *Il est inadmissible d'engorger les tribunaux avec un refus d'embarquer. Nous ne sommes pas des perdreaux de l'année* » : fin de la discussion.

Le sort du justiciable paraît ainsi bien aléatoire. Il faut tomber le bon jour, sur le bon juge. Ou bien il faut être dans la bonne ville. Depuis les décisions récentes de la cour de justice de l'Union européenne sur le délit de séjour irrégulier, c'est la cacophonie dans les cours d'appel.

Ces derniers mois deux arrêts de la cour du Luxembourg (arrêt El Dridi et arrêt Achughbabian) ont remis en cause le fait de condamner à de la prison un étranger pour le seul fait d'être en situation irrégulière. Or la récente réforme de la garde à vue ne prévoit la garde à vue que pour des délits passibles de prison. Et si le délit de séjour irrégulier n'est plus passible de prison, le fondement de la garde à vue des étrangers en situation irrégulière s'effondre. Depuis lors, certains magistrats jugent les garde-à-voir illégales et donc interrompent systématiquement le placement en rétention des étrangers qui ont été placés dans ces conditions, d'autres ne tiennent pas compte des évolutions initiées par les arrêts de la CJUE, attendant des précisions. C'est maintenant en effet à la Cour de Cassation de trancher. ■

**Juliette Sénécat**

## + EN SAVOIR PLUS

voir le Causes Communes n°71, « *Le délit de séjour irrégulier, contraire à la directive Retour ?* »

# Rencontre avec Zvonimir spécialiste des papiers éphémères

## Comment le thème de l'immigration est-il traité dans l'imagerie politique ?

Le mot « immigré » apparaît pour la première fois sur les affiches de mai 68 puis sur celles d'extrême droite. En fait, dans l'imagerie politique, l'instrumentalisation de l'immigration est assez récente, même si le rejet de l'étranger est ancien.

On le retrouve par exemple au début du 20<sup>e</sup> siècle sur les images produites par les royalistes de l'Action française qui visent tous ceux qui sont étrangers à la France blanche catholique : les Juifs, les protestants, les Francs Maçons et les mètèques... (1)

D'où les images de cafard, du cancer etc. Cette trame-là n'a pas bougé. Dans les années 30, ce sont les Juifs qui sont visés. Mais après la Libération, c'est le calme plat, plus personne ne voulait entendre parler de ce genre de sentiment.

À partir des années 70, on voit de nouveau des affiches contre les étrangers. C'est l'époque des luttes dans les usines auxquelles participent les travailleurs immigrés. Pour l'extrême droite, ils sont devenus une menace et elle se saisit donc du mot d'immigration sous la férule notamment du théoricien d'Ordre nouveau François Duprat.

Le tournant, c'est cette affiche pour le 1<sup>er</sup> meeting contre l'immigration en 1973 (2).

C'est la première fois qu'il y a une campagne sur le thème de l'immigration et dans la rue, je me souviens, ces affiches c'était un choc, puissant.

Ensuite, est créé le FN pour occuper la scène électorale et sont produites ces affiches célèbres, elles ne sont pas belles, mais c'est un grand coup (3).

L'immigration devient un thème électoral porteur, sous un angle non pas racial mais social et sociétal. Ensuite, avec la loi Gayssot, cela devient dangereux



2.



3.

de dire les choses crûment, donc tout est dans le non-dit, le sous-entendu. Le FN évite d'employer le terme « immigré ». C'est le slogan « La France aimez-la ou quittez-la », c'est le thème de l'invasion aussi, de la racaille ensuite pour la génération suivante. L'immigré est rarement représenté. À partir des années 2000 par contre, on voit apparaître des affiches d'extrême droite sans tabou sur l'islamisme. Pour le reste, quand le FN fait du racisme direct, il ne signe pas. (4 et 5)

## L'utilisation des images, des mots, semble très codée...

Oui, en effet. Par exemple, pour la typographie, il y a deux polices de caractères très utilisées par l'extrême droite : celle créée par Jacques Marchal, la police d'Ordre nouveau (2) et puis une police romaine, de l'extrême droite italienne, que les Français reprennent comme pour cette récente affiche des identitaires archéo-futuristes pour un « apéro saucisson pinard » (6).

Bien sûr, ils ne s'affichent pas d'extrême droite mais reprendre cette police, ça ne trompe pas. C'est ça qui est intéressant avec ces visuels, on peut retrouver les filiations, les significations... Même si ce n'est pas toujours évident, parce que souvent l'extrême droite a repris des symboles de l'extrême gauche, comme le noir des libertaires, ou bien les mains qui brisent des chaînes... Les nazis avaient beaucoup repris les codes graphiques bolcheviks. Vous savez, c'est un chassé croisé permanent dans l'iconographie européenne, le Front de gauche par exemple reprend beaucoup ce qui se fait en Espagne depuis quelques années.



1.

# Novak du politique



4.



5.

## En effet, vous parlez surtout de l'extrême droite, qu'en est-il des autres tendances ?

La droite libérale n'a jamais rien publié sur l'immigration. J'ai cherché pourtant ! Mais rien. Tout reste dans les discours, dans le vocabulaire de tel ou tel ministre. C'est une posture très politicienne. Pour ce qui est de la gauche, c'est un thème très peu développé actuellement. Dans les années 80 par contre, il y a eu la main jaune de SOS Racisme (7), ça c'était du grand art, un coup politique !

C'est quand même la récupération de la main noire, symbole xénophobe dans toute l'Europe, portée à la manière de l'étoile jaune. Et ça déclenche la fureur de l'extrême droite. Selon moi, plus que de contrer le FN, il s'agit de provoquer, de faire passer vers l'extrême droite les franges fragilisées de la population – sensibles mais encore réticentes – pour casser la droite. La gauche électorale peut, elle aussi, être dangereuse en instrumentalisant les symboles ! —

Propos recueillis par A. M.



7.



1. Papillon • 1904  
Action Française  
11x9,5

2. Affiche • 1973  
Ordre Nouveau  
120x180

3. Autocollants  
1987 • FN • 10x15

4. Autocollant • 1991  
attribué au FN  
d. 9

5. Autocollant • 1990  
attribué au FN  
d. 10

6. Affiche • 2010  
Projet apache JI  
45x60

7. Pin's • 1984  
SOS racisme  
2x3

## + EN SAVOIR PLUS

Zvonimir Novak, *Tricolores, Une histoire visuelle de la droite et de l'extrême droite, l'échappée, 2011*

Zvonimir Novak, *La lutte des signes, 40 ans d'autocollants politiques, Les éditions libertaires, 2009*



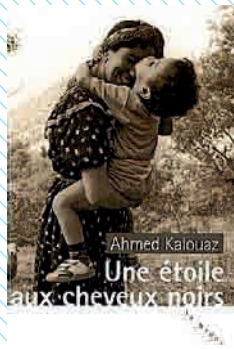
Aurélien Ducoudray (texte) et Jeff Pourquié (dessin et couleur), **Bekame 1<sup>re</sup> partie**, éd. Futuropolis, 2012, 96 p., 17 €.

Journaliste et photographe de presse, Aurélien Ducoudray a réalisé plusieurs reportages en 2003-2004 sur les clandestins et les sans-papiers, notamment dans le Pas-de-Calais. C'est de cette expérience qu'il s'inspire pour cette BD qui est à la fois une fiction et un implacable témoignage. L'histoire est construite autour de Bilel, un adolescent maghrébin passionné de football (son idole est David Beckham, d'où le titre « Bekame »). Il est arrivé clandestinement en France pour y rejoindre son frère, en espérant passer avec lui en Angleterre. Les péripéties de sa recherche l'amènent à rencontrer toutes sortes de gens, tantôt chaleureux et prêts à l'aider, tantôt redoutables, cyniques ou cruels. Des passeurs mafieux, exploiters sans scrupules, au SDF champion de la débrouille, en passant par l'entraîneur de foot au grand cœur ou la vieille femme exilée qui veut rentrer mourir en Algérie, ce sont autant de personnages qui prennent vie dans les dialogues et les images et qui donnent à l'ouvrage la riche dimension humaine (le meilleur comme le pire !) qui fait sa qualité. Le propos est d'autant plus émouvant et convaincant qu'il évite aussi bien le pathos que le prosélytisme ou la morale : ce qui n'empêche pas, bien au contraire, que cette plongée bouleversante dans l'univers glaçant de la clandestinité, suscite chez le lecteur révolte et colère. — F. B.



**Marie Gaille** (texte)  
**et Alexis Beauclair** (illustrations),  
**Vivre avec l'étranger**, Gallimard  
 jeunesse Giboulées, collection  
 Chouette Penser !, 2011, 70 p., 10 €.

« Il n'y a pas d'étranger sur cette terre » : ce beau slogan de La Cimade prend tout son sens et sa profondeur à la lecture du livre de Marie Gaille. Accessible dès 11-12 ans, cet ouvrage s'adresse plus spécialement aux jeunes lecteurs mais sa clarté et l'intelligence de son approche lui permettent de toucher un bien plus large public. L'auteur, philosophe, a pris le parti d'inviter avant tout à la réflexion, en s'efforçant de traiter la question de l'« étranger » au sens large, en l'abordant sous de multiples facettes, aussi bien politique que psychologique, personnelle ou sociale. C'est une façon de montrer non seulement la diversité des situations que recouvre une même notion, mais surtout de provoquer un salutaire décentrement : chacun peut être, un jour ou l'autre, ici ou ailleurs, un étranger ! Marie Gaille fait comprendre comment se construit le rapport à l'autre, mais aussi à soi-même, en expliquant le pourquoi des préjugés, des peurs, des incompréhensions. Malgré (ou grâce à ?) sa formulation très simple, le propos gagne ainsi en complexité, puisqu'il s'agit de prendre conscience des enjeux de toute rencontre, et de donner du sens aux notions d'ouverture à l'autre et d'hospitalité, sans didactisme ni morale assénée. L'illustration élégante et sobre, ainsi qu'un choix de citations d'auteurs anciens ou contemporains, contribuent à la richesse et à l'impact de la lecture. — **Françoise Ballanger**



**Ahmed Kalouaz**,  
**Une étoile aux cheveux noirs**,  
 éditions du Rouergue, collection  
 la brune, nov. 2011, 107 p., 12,80 €.

Un homme, plus très jeune, choisit d'effectuer sur une vieille Mobylette toute la route qui, de Bretagne où il habite, jusqu'à Grenoble, le conduira auprès de sa mère. Celle-ci, très âgée, doit subir l'épreuve d'un nouveau déracinement en quittant l'appartement où elle habite depuis 40 ans car son immeuble va être démoli. Ce long et lent voyage, au long des paysages d'une France rurale, est pour le fils l'occasion de se remémorer tout ce qu'il sait – ou croit savoir – de la vie de sa mère : venue d'Algérie au début des années 50, elle a élevé « toute une ribambelle » de 14 enfants, dans des conditions misérables et précaires. L'ensemble du récit est construit comme une lettre qui lui serait adressée : le fils, pourtant, sait bien que sa mère est illettrée, qu'elle ne pourra jamais le lire, il craint d'ailleurs qu'elle ne puisse l'accueillir à l'arrivée... Mais c'est une façon pour lui d'exprimer son amour pour celle qui lui a toujours donné le sien, malgré une certaine dureté et des moments difficiles. Façon aussi de confesser en même temps à quel point il sent qu'il s'est éloigné d'elle, à quel point sa vie, son expérience, sa vision du monde diffèrent de la sienne. Après un précédent ouvrage, *Avec tes mains*, consacré à son père, Ahmed Karouaz rend ici un hommage à sa mère plein de finesse, de poésie et de tendresse. Il parvient à maintenir un vrai équilibre entre l'histoire familiale et des données plus générales sur l'immigration, l'acculturation ou le rapport aux origines. — **F. B.**



**Farouk Mardam Bey**,  
**Edwy Plenel**,  
**Elias Sanbar**,  
**NOTRE FRANCE**, Actes Sud,  
 2011, 327 p., 20 €

Fernand Braudel écrivait dans *L'identité de la France* : « Elle est un résidu, un amalgame, des additions, des mélanges, un processus, un combat contre soi-même destiné à se perpétuer. S'il s'interrompait, tout s'écroulerait. » La conversation à trois qu'est *Notre France* illustre parfaitement ce que Braudel écrivait. *Notre France* est celle de trois amis français, deux venus de l'Orient, Syrie et Palestine via le Liban, le troisième né Français, ayant vécu au Sud, en Martinique et en Algérie. Ce sont leurs regards croisés sur leurs enthousiasmes et leurs déceptions. Les mots *déplacement*, *exil*, *identités plurielles*, *multiculturalisme*, *intégration*, *assimilation* scandent cette conversation provoquée par le « débat » sur l'identité nationale. Ils se racontent leurs relations avec ce pays qu'ils ont aimé à travers les livres avant d'y vivre leurs histoires, personnelles et nationales, mélangées. Ils évoquent leurs engagements, leurs découvertes, leurs goûts, artistiques, politiques, culinaires, pour affirmer ensemble ce que l'un d'eux résume ainsi : « J'espère que le futur lecteur constatera, au terme de cette conversation entre trois amis, à quel point nos différences bien réelles, comptent autant que nos ressemblances. Et notre livre, s'il aide un peu à instaurer ce régime de partage, aura atteint son but. » — **Didier Weill**

# LA DÉSINTÉGRATION

UN FILM DE PHILIPPE FAUCON (FRANCE - 2011 - 1H18)



Le titre est provocateur, car il a deux sens étroitement imbriqués : celui de la non-intégration de jeunes gens des banlieues, qui aboutit dans une démonstration logique implacable à la dés-intégration explosive. Rarement un film aura montré avec tant de force, la dérive de trois jeunes, Ali, Nasser et Hamza, Français d'origine maghrébine qui, du sentiment de rejet par les institutions, vont passer à la révolte radicale. Djamel, figure forte et attentive, également animée d'une intelligence froide et déterminée, va habilement récupérer la frustration des jeunes et les amener au

terrorisme islamique. Le film est très court, le réalisateur ayant connu des difficultés de financement à cause de l'audace du thème. Pas de grands discours, ni de contenu psychologique. Les personnages évoluent devant nous, par grandes séquences et de nombreuses ellipses. Mon hypothèse est que cette œuvre de fiction va plus loin qu'un documentaire. Servie par une remarquable direction d'acteurs, dont les visages bien affirmés fait affleurer la conviction que seule la violence peut les sauver du désespoir, l'action se déroule, implacable. C'est le silence des « terroristes » qui impressionne, alors que la fin approche. Pour contrebalancer ce portrait pessimiste, deux personnages modérés de l'islam : la mère d'Ali et l'imam du quartier. Comme le dit le réalisateur : « *Tenter de rendre compte de ces confrontations est à mon avis le vrai sujet du film qui concerne des réalités de la société française d'aujourd'hui* ».

Philippe Faucon affirme dans le cinéma français une démarche originale, avec sa façon d'aborder sans tabous des sujets de société (homosexualité, sida, terrorisme) et aussi de s'interroger sur les relations entre les Français de souche et la population d'origine maghrébine. C'est cela qui en fait un réalisateur majeur, et chacun de ses films est un événement. — **Alain Le Goanvic**



# SUR LA PLANCHE

UN FILM DE LEÏLA KILANI  
(MAROC - 2011- 1H50)

C'est l'histoire d'une « fraternité » en danger, l'histoire d'un quatuor, celle de quatre filles à Tanger, les « crevettes » et les « textiles », qui rêvent d'un monde meilleur et qui se heurtent à une réalité faite d'exploitation et de rejet de l'autre. Et elles deviennent leurs propres victimes.

Sur la planche : sur la corde raide, au bord de l'abîme, ou plus simplement sur le plongeoir avant la chute libre ?

Ce film est un OVNI, un film venu d'ailleurs. Dès la première image où apparaît Badia, la fille au visage ingrat, il se passe quelque chose d'extraordinaire : elle nous regarde, les yeux affolés, et aussitôt arrive la séquence de son arrestation musclée par la police. Les plans sont très serrés, le son met en évidence la précipitation ; la succession d'ombres et de lumière souligne une catastrophe personnelle ; le car de police s'ébranle lentement, dehors des filles (ses « amies ») regardent muettes et sans réactions. En voix off, alors, s'élève le monologue, de Badia, où s'expose, s'explorant, les mots d'une langue gutturale, qui affirme toute son étrangeté : « *Je ne vole pas, je me rembourse. Je ne cambriole pas : je récupère (...). Je ne mens pas : je suis déjà ce que je serai. Je suis juste en avance sur la vérité : la mienne* ».

Pour connaître un autre type de cinéma : à voir absolument. — **Alain Le Goanvic**

## PRO-FIL

est une association d'inspiration protestante, mais ouverte à tous, qui entend promouvoir le film comme témoin de notre temps et dont les activités reposent sur plusieurs groupes locaux, répartis à travers toute la France. Pro-Fil organise également des rencontres entre théologiens, professionnels du cinéma et cinéphiles sur le rôle et l'importance de l'expression cinématographique dans la connaissance du monde contemporain.

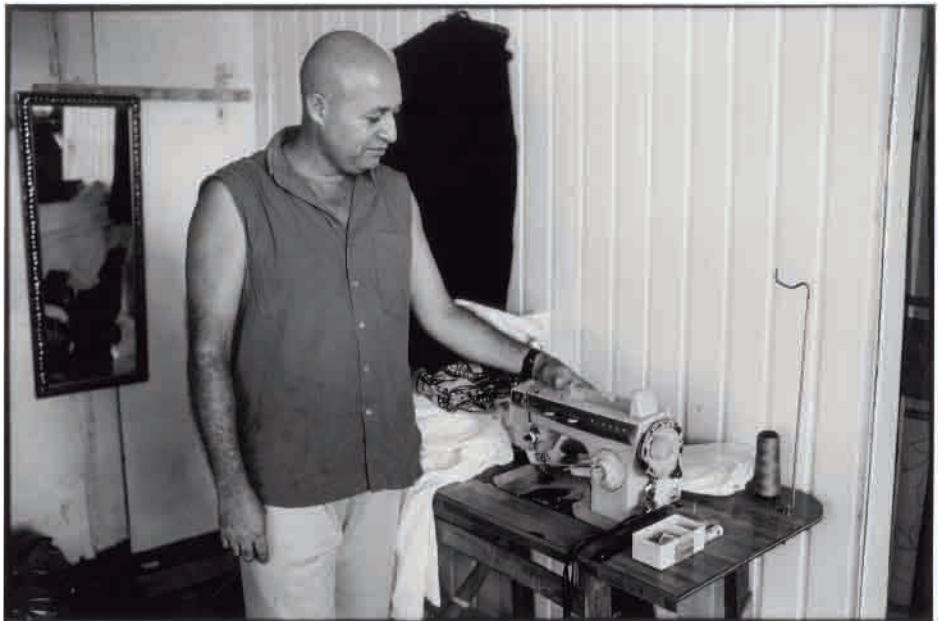


EXPOSITION

# « Chercher la vie »

Portraits de migrants en noir et blanc, sur fond de fleuve ou de tôle colorée, portraits en couleurs collectifs... En une cinquantaine de photographies, Frédéric Piantoni donne un aperçu de l'immigration en Guyane. Posant sur le pas de leurs boutiques ou dans la ruelle de leur quartier, leurs visages racontent leurs périples et leurs difficultés. Ils sont haïtiens, brésiliens, ou surinamais, venus chercher une vie meilleure dans ce petit bout de France, venus « chercher la vie » (« chéché la vie »), selon une expression haïtienne. Ainsi, les étrangers représentent 37% de la population de la Guyane, pour 109 nationalités recensées. 63% de la population étrangère est en situation irrégulière.

© Frédéric Piantoni



Photographe, Frédéric Piantoni est aussi géographe. Ces portraits racontent ainsi des histoires, des parcours, des frontières. Autant de thèmes décortiqués dans l'ouvrage qui accompagne l'exposition *Migrants en Guyane*.

L'exposition déjà présentée à la Rochelle est à voir jusqu'au 20 mai à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration à Paris, puis en Guyane, au Suriname et au Brésil de septembre 2012 à décembre 2013. ■

Couturier brésilien, Cayenne, 2008

[HTTP://MIGRATIONS.BESANCON.FR](http://migrations.besancon.fr)

## Migrations à Besançon, mémoire et présent des migrations dans le Doubs



Depuis 2010, le centre d'action sociale communal de Besançon mène une démarche originale en faisant vivre un site internet autour des migrations. Ce site collaboratif propose à la fois des renseignements pratiques pour les migrants vivant à Besançon, avec notamment un guide pratique des nouveaux arrivants traduit en 12 langues, un agenda des initiatives, débats, formations, activités culturelles autour des migrations et des ressources documentaires. On peut y trouver des articles documentés sur l'histoire des migrations à Besançon, des témoignages ou une bibliographie approfondie. Depuis 2010 et la mise en place d'un partenariat avec l'association Génériques, ce site collecte aussi des archives autour des migrations dans le Doubs. Chacun est invité à transmettre affiches, courriers, photos etc. pour construire une mémoire de cette histoire particulière. En effet, l'originalité de ce site soutenu notamment par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, est bien de proposer un regard sur les migrations d'hier à aujourd'hui depuis la ville de Besançon. L'idée est d'écrire l'histoire des migrations à Besançon mais aussi de réfléchir à la manière de faire société aujourd'hui à l'échelle de la ville. Le site annonce ainsi faire « *le pari que les liens virtuels créés sur ce site Internet suscitent des rencontres bien réelles entre les Bisontins* ». ■

## UN APPEL À CINO VOIX

## Nous pouvons (vraiment) vivre ensemble

Les cinq présidents d'importantes associations de solidarité, Pierre-Yves Madignier (ATD) Guy Aurenche, (CCFD) Patrick Peugeot (La Cimade), Christophe Deltombe (Emmaüs) et François Soulage (Secours Catholique) unissent leur voix dans un livre coup de poing pour dénoncer la logique d'exclusion des plus pauvres et interpellé les candidats à l'élection présidentielle. Parce que ces cinq associations sont autant de vigies aux marges de notre société, elles ont décidé de prendre la parole ensemble pour dénoncer les mécanismes sociaux qui ne cessent de fabriquer de l'exclusion et de la

précarité en France et en Europe. Dénoncer, et proposer un autre projet de société. En abordant dans leur ensemble, les questions d'accueil, de travail, de dignité ou d'exercice de la citoyenneté, les auteurs insistent sur l'urgence de remettre la personne humaine au centre de nos préoccupations et de nos politiques publiques. En cette période électorale, ce livre lance un débat incontournable : dans quelle société voulons nous vivre ? Un ouvrage fort, qui appelle aux convictions et aux responsabilités de chacun. ■



Plus d'informations sur le site de La Cimade <http://www.lacimade.org>

## LES AMOUREUX AU BAN PUBLIC, LE FILM

## « L'administration réussit à détruire les gens »

Mépris et suspicion constante de l'administration, violation de l'intimité, intimidations et violences, expulsions et séparations, treize couples franco-étrangers témoignent de ce qu'ils ont subi pour avoir le droit de vivre ensemble, en France. Ils prennent la parole pour dénoncer le harcèlement policier ou les méthodes arbitraires de l'administration dont ils ont été les victimes comme tant d'autres. Car rien de ce qui est dit dans ce film n'est malheureusement exceptionnel.

Ce film militant, réalisé par Nicolas Ferran, est à voir de toute urgence pour comprendre les effets dévastateurs de la politique migratoire actuelle pour la société française. ■

Le DVD est à commander pour 12€ port inclus sur le site de La Cimade ou par chèque à l'ordre des Amoureux au ban public, c/o Cimade 64 rue Clisson 75013 Paris.

Pour organiser des projections n'hésitez pas à contacter le collectif à l'adresse [amoureuxlefilm@gmail.com](mailto:amoureuxlefilm@gmail.com)



# Envie d'une autre info ? Lisez ***l'Humanité*** pour changer



Retrouvez chaque jour avec ***l'Humanité***,  
chaque semaine avec ***l'Humanité Dimanche***  
et chaque minute avec [www.humanite.fr](http://www.humanite.fr),  
**le véritable antidote face à la pensée unique**

**L'HUMANITÉ**  
**DIMANCHE**

**l'Humanité**  
LE JOURNAL FONDE PAR JEAN JAURES